LA LIBERTÉ

70e anniversaire

Tirage: 12,000

Volume 70 No 25 Saint-Boniface, le vendredi 7 octobre 1983



Les Toryeux!

■ Brian Mulroney a pris Sterling Lyon par les cornes enfin. Comment faut-il traiter l'insubordination? Voir l'OPINION en page 2.

Pro-Huf

■ Les Bombers n'avaient pas tellement de choix: ils ont échangé Hall pour Hufnagel cette semaine. Pour la Grey Cup cette année.

La mer

■ Daniel Bahaud est allé au premier de la série Masterworks de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Et il a aimé ça.

Palmarès

■ À compter de cette semaine, La LIBERTÉ publiera une nouvelle rubrique intitulée HEBDO-PALMARÈS. Pour les amateurs de musique

Multi-intérêt

■ Les groupes multiculturels prennent une part croissante dans le débat sur l'amendement à l'article 23. Ce qu'il veulent en échange n'est pas un secret

+ 22 pour cent

■ Comme les experts l'avaient prévue, l'immersion française continue son ascension galopante.

Forest domine

■ Jean-Luc Forest vient de remporter le championnat mondial de frisbee à Orlando, en Floride. Une 2e fois.

Plate-forme

■ Certains Franco-Manitobains qui se présentent comme commissaires d'école veulent "investir dans l'enfant pour l'avenir".



Notre équipe

L'équipe des collaborateurs de La LIBERTE s'est réunie samedi dernier pour faire le point sur le métier de correspondante/correspondant.

Assis, de gauche à droite: Gina Proulx (Sainte-Anne-des-Chênes), Huguette Boulet (Somerset), Emmanuel Bouvier (Saint-Georges), Odette Jobin (Winnipeg/Sacré-Coeur) et Denise Hancox (Saint-Adolphe). Debout: Denis Bibault (Notre-Dame-de-Lourdes), Josée Bernard (Saint-François-Xavier), Eugénie Ferré (Saint-Norbert), Rose Philippe (Saint-Claude), Marie Sarrasin (Saint-Joseph), Edmée Legal (Saint-Adolphe) et Annette Chartier (Saint-Lazare; Omer Chartier est absent de la photo).

Ne pouvaient être présents: Irène St-Onge (Aubigny), Marie-Claude Raimbault (Saint-Eustache), Lucie Dupuis et Dolorès Laurendeau (Ile-des-Chênes), Rino Ouellet (La Broquerie), Lilliane Lansard (Lorette), Hélène Blais (Transcona), Thérèse Dumesnil (Sainte-Agathe), Céline et Florent Beaudette (Saint-Jean-Baptiste), Pierre Beaudoin (Otterburne), Marie Labossière (Saint-Léon), Paulette Gosselin (Saint-Malo) et Jacqueline Roy (Saint-Pierre-Jolys).



On y va quand même!

Comme le rapportent Edmée Legal et Denise Hancox de Saint-Adolphe, les éléments n'ont eu aucun effet sur la participation au cycl-a-thon familial des C. de C.

OPINION



Quelque 2 500 personnes ont participé à une manifestation de solidarité à Sainte-Anne-des-Chênes la semaine dernière dans le cadre des audiences publiques sur l'article 23.

Lyon a des décisions à prendre

Les vieux disaient que ce qui est vite fait est mal fait! Mais dans l'année des communications, on ne peut pas s'étonner que Roland Penner et la Société franco-manitobaine aient voulu rayer 90 ans d'illégalité en quelques mois.

Avec la possibilité d'un orage juridique de la Cour suprême sur le calme manitobain, il ne fallait pas lésiner. L'opposition conservatrice en a profité pour parler de chantage, de "blackmail".

Mais si Sterling Lyon veut des menaces, il n'a qu'à le dire; les Caisses populaires du Manitoba ont commencé cette semaine en annonçant leur intention de faire respecter par les tribunaux leur droit de se prévaloir de services en français.

Au fait, la menace a toujours été présente depuis 1890. Si la SFM n'a pas été d'accord pour retarder l'instruction du cas Bilodeau en Cour suprême, c'était parce qu'on ne veut plus attendre.

Des menaces, on pourra continuer pendant les prochaines 90 années à en faire une par semaine: dans les domaines juridiques, éducatifs et des services, les parlant français peuvent demander des compensations pour les 90 dernières années.

Mais cela n'est plus nécessaire. Il paraît certain que la voie politique pourra suffire à l'avenir pour assurer une place à notre langue officielle. Selon un sondage CROP effectué il y a un an, soit avant la présente crise sur le bilinguisme, 52 pour cent des Manitobains étaient contre des services gouvernementaux dans les deux langues aux niveaux fédéral et provincial.

CROP estimait que 67 pour cent des Manitobains entre 45 et 60 ans étaient contre le bilinguisme, tandis que 65 pour cent des jeunes de 15 à 17 ans approuvaient. Les tendances sont donc encourageantes.

Le gouvernement néo-démocrate n'a plus besoin de chercher des appuis. Environ 65 pour cent des mémoires présentés depuis un mois ont appuyé le bilinguisme. Peu à peu, une certaine logique s'est imposée: d'un bout à l'autre du pays, la presse a condamné l'opposition conservatrice et loué les efforts de l'administration Pawley. Même le FREE PRESS a cru qu'il était temps de redresser les torts de 1890, dont il était en partie responsable.

Il n'est pas surprenant que la francophonie s'est rangée à l'unanimité derrière son porte-parole, la SFM. Mais l'étonnant, c'est que les groupes ethniques ont mis de côté bingos, macramé et egg rolls pour faire de la politique. Aussi, toutes les organisations qui ont des principes ses sont rangées du côté du gouvernement dans le "showdown": l'Association manitobaine des droits et des libertés, le Conseil communautaire juif de Winnipeg et les Églises.

Les Églises unies, anglicanes, catholiques et le Congrès juif du Canada ont donné leur bénédiction d'une façon implicite en condamnant les référendums que veulent entreprendre le 26 octobre des petits politiciens qui ont succombé à la tentation.

Quand on sait que 93 pour cent des Manitobains sont croyants, on peut se demander quelle religion Sterling Lyon pourra bien fonder le jour où il ne sera plus chef de quelque chose.

Car le chef Tory vient de manger sa dernière claque: les trois partis politiques à Ottawa ont encouragé la législature manitobaine, par une résolution commune, à procéder le plus rapidement possible à la protection des droits linguistiques au Manitoba. Ils ne pouvaient pas faire autrement.

La question des droits linguistiques au Manitoba a toujours été une question nationale. En 1870, 1890 et 1916 au moins! À ce niveau, on ne peut s'empêcher de reconnaître le sens du Canada de Pierre Trudeau que l'on a vertement critiqué dans les 15 années de la loi fédérale sur les langues officielles. Force est d'admettre que sa vision du pays a porté fruit au Manitoba.

Les efforts de Trudeau pour donner au Canada une véritable constitution ont été accueillis par Sterling Lyon avec le même refus: il ne faut rien enchâsser! L'article 23 de l'Acte du Manitoba, pour le premier ministre canadien est un acte constitutif du Canada dont la protection revient à Ottawa.

M. Lyon est furieux: il a qualifié la démarche des trois partis nationaux d'"intrusion injustifiable dans les affaires de la province" et il a condamné les politiciens d'Ottawa pour leur "trampling democracy in the dirt". Selon lui, le caucus de Brian Mulroney se trompe et connaît mal la réalité du Manitoba.

Si Sterling Lyon ne veut pas accepter les principes qui ont permis de créer le Canada il y a 113 ans, il a des décisions à prendre.

Jean-Pierre DUBÉ

Les SOLIDES

Pendant que certains évêques canadiens se penchent sur la question de l'avortement et d'autres sur les référendums sur les droits francophones au Manitoba, il en reste pour aller à Rome discuter d'un problème peut-être encore plus fondamental: le péché. Selon les évêques, il faut faire des efforts chez les catholiques pour réanimer le sens du péché.

Le président du Cercle Molière, André Martin, qui aurait sans doute pu aller très loin en politique, a soutenu, devant les 500 personnes réunies pour le Gala annuel en fin de semaine, que le théâtre, c'est comme des audiences publiques: il y a du tragique et du comique. Mais avec leur quelque 50 présentations de la saison dans quatre régions, le CM passe encore pour amateur; le comité législatif, lui, a fait huit régions et pas loin de 300 présentations. Ce sont des professionnels!

Sterling Lyon s'est enfin fait tasser dans un coin par l'aile fédérale des Tories... Mais il a fait assez de dégâts que l'on ne peut pas s'empêcher de faire d'affreux parallèles avec l'histoire... Si jamais un jugement de la Cour suprême plongeait la province dans un chaos légal, il resterait à souhaiter qu'il se forme un gouvernement provisoire doté de pouvoirs d'exception. Gare aux outrages: dans le temps, ce crime s'appelait insubordination!

Certains se demandent pourquoi le Saint-Père se fait attendre - 1984 - pour venir au Manitoba. C'est pourtant évident: quand on est polyglotte, on ne veut aller que dans les provinces bilingues! Que l'Ontario se décide vite...

Les craintes pour le français sont illusoires

Permettez-moi quelques observations sur le débat qui fait rage autour du bilinguisme institutionnel.

1) Ceux qui voudraient voir aller jusqu'en Cour suprême la requête qu'il est convenu d'appeler le cas Bilodeau semblent croire que ce tribunal ne lui donnera pas raison; et qu'il ne se donnera pas raison à soi-même, donc, en imposant au gouvernement manitobain l'application automatique et massive de son propre jugement Forest.

Ils semblent dire, et ceci incluant le maire de Winnipeg avec le gros des troupes par-derrière: chère Cour suprême, êtes-vous sérieuse en invalidant 90 ans de lois provinciales? Un homme de bon sens peut-il concevoir que le tribunal tranchant veuille jamais plonger une province dans un néant juridique?

Croire en cette possibilité, c'est avoir une bien piètre opinion des magistrats de ce rang. Les prendre pour des aliénés, en somme, et des plus dangereux; à mettre en prison s'il reste de la place!

Voilà donc le haut tribunal en procès, en quelque sorte.

2) Ce tribunal est composé d'hommes qui ont des sentiments comme tous les autres, une formation particulière, des opinions et des tendances personnelles. Il n,est pas le Dieu suprême, n'est pas infaillible. Et étant fédéral, il est majoritairement anglais évidemment. Par définition, favorable à la minorité anglophone du Québec.

Et c'est le fâcheux parallèle juridique entre cette minorité et les Franco-Manitobains qui est mis de l'avant, ouvertement maintenant, et qui est déplaisant et humiliant pour nous.

N'est-il pas significatif que le premier groupe à témoigner aux audiences publiques ait été le groupe anglo-québécois Alliance Québec? Des avocats montréalais à la rescousse des Franco-Manitobains! Entendons plutôt: à la recherche d'appuis dans leur opposition à la francisation saine du Québec.

Ce groupement est donc en faveur de la SFM et de la solution de compromis; bravo, quand même! Mais voilà qu'un autre groupe militant anglo-québécois (Freedom of Choice) vient de plaider pour le renvoi en Cour suprême. Ceci est ironique, mais n'oublions pas que c'est dans le même but: la protection des anglphones québécois!

3) L'imbroglio hors de proportion auquel on assiste a été créé et est entretenu par des hommes de loi. De bas en haut ou de haut en bas, ce sont des avocats, aux dépens du reste de la population, qui déclenchent de nouvelles proportions au débat, y compris et non des moindres, le maire de Winnipeg, qui a formulé la question véreuse de plébiscite, et le chef conservateur, qui forcé avec son parti la tenue d'audiences publiques.

Comme il fallait s'y attendre, cette enquête onéreuse permet de constater que les craintes à l'endroit du français institutionnel sont illusoires la plupart du temps; elle permet aussi aux propos les plus farfelus (il faudrait donner congé au mot "bigot", qui en français a une connotation religieuse seulement) de passer à la presse, sinon à l'histoire.

Mon ami Fred Debrecen, un rebelle sans cause dont la marotte est d'écrire aux journaux, et qui "s'adonne" à ne pas aimer le bilinguisme, a parlé de "prise de possession" par les francophones, rien de moins! (French take-over.) L'inflation verbale ignore le ridicule.

4) Un ministre québécois peut qualifier de stupide l'octroi d'un statut officiel au français au Manitoba, mais il devrait savoir d'abord que c'est un fait accompli. Depuis décembre 1979, judiciairement, et depuis bien avant dans la pratique. Le français a été rendu officiel au niveau scolaire il y a une vingtaine d'années. Le français a été permis sur les ondes il y a plus de 35 ans. (Notre poste a perdu beaucoup de son identité aujourd'hui mais c'est une autre affaire...)

Aucune ligne de loi n'empêche de parler français dans les lieux publics, ni de communiquer en français avec les services publics; ceci est déjà acquis au niveau fédéral, et en bonne partie aux niveaux provincial et municipal.

En fait, on attache beaucoup trop d'importance aux amendements à l'article 23, qui ne changeront par grand-chose à notre existence s'ils sont adoptés - comme moindre mal. Même le jugement Forest n'était pas nécessaire si on voit l'épanouissement de notre collectivité dans les perspectives justes.

Si on savait se servir pleinement des droits acquis et ne pas recourir aux confrontations, on ne heurterait pas les sentiments de tant de gens et on épargnerait beaucoup d'argent, de temps et d'énergies.

Aucune autre minorité n'a un centre culturel soutenu et administré par la province, ni un Bureau de l'éducation qui est devenu un sous-département de la province. Le gouvernement vient de prendre en charge le Centre des ressources éducatives. Et ainsi de suite...

Ce n'est pas étonnant, après tout, que les Fred prennent peur et pensent que demain les garde-chiens devront parler français.

Rossel Vien
Saint-Boniface, Manitoba
le 2 octobre 1983

Des précisions sur la présence française

M. le rédacteur,

Ancien professeur d'Histoire au CUSB, j'ai lu avec intérêt votre article sur la fermeture du Consulat de France à Winnipeg, que, comme vous, je déplore. je me permets cependant de préciser un point d'histoire. L'existence du consulat ne remonte pas à 1902, mais à 1937. Il s'agit auparavant d'une agence consulaire, mais plus ancienne encore, puisqu'elle remonte à 1881, son premier titulaire étant Joseph Royal, bien connu au Manitoba. Voici une liste approximative des agents consulaires et des consuls de France, qui pourra peut-être intéresser quelques lecteurs.

- Agence consulaire de France au Manitoba, 1881-1937:

Joseph Royal	1881-1889
Fédéric Gauthier	1889-1902
Edouard Richard	1895- ?
Henri d'Hellencourt	1902-1905
Achille André de Montbel	1907-1919
Jean Henri Bourgouin	1915-1937

- Consulat de France à Winnipeg, 1937-1983

Le consulat a été créé pu décret du 8 février 1937 du ministère des affaires étrangères, publié au **Journal Officiel** du 15 février 1937.

Henri Bougearel	1937-1942
Pierre Adigard des Gautries	1945-1948?
Alexis Anfossy	1948-1949?
Serge de Fleury	1950-1960
Damien Giordani	1960-1966
Philippe Boudon	1966-1970
Roger Stock	1970-1972
Marcel Ollivier	1972-1977
Jacques Rosset	1977-1980
Louis Vannini	1980-1983

Bernard Pénisson
Poitiers, France
le 16 septembre 1983

Pour un registre de la vente d'armes

Durant la fin de semaine du 16 au 18 septembre, de nombreux(ses) délégué(e)s de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, dont j'étais présent comme représentant du diocèse de Saint-Boniface, travaillèrent ensemble à donner un terme concret à 3 années de réflexion et de consultation sur la question fort préoccupante de la militarisation croissante sur notre planète:

"Nous avons choisi de nous joindre à ces voix qui ne sont pas encore faites écouter et, ce faisant, d'apporter une perspective différente au débat. Notre expérience en est une de réseau national de gens qui sont engagés dans la cause du développement humain intégral. Notre implication avec des groupes travaillant pour la justice et notre partenariat avec les pauvres et les opprimés, nous forcent à poser d'importantes questions au sujet de l'ordre mondial actuel."

Les délégué(e)s ont voulu interpeler leur organisme et l'amener à s'engager sur la voie d'une prise de position claire et nuancée sur ce qu'ils considèrent être l'un des principaux obstacles au développement intégral des peuples.

En ce sens, ils ont travaillé à mettre au point un document de base qui rassemble leurs préoccupations, leur analyse et leurs suggestions d'action à propos de la militarisation. Ce document sera sous peu présenté au Conseil national de l'organisme afin d'être ratifié puis largement diffusé dans le public canadien.

Dans l'immédiat, une action à trois niveaux a été proposée: au plan international, pour que le Canada exerce à l'ONU un rôle de premier plan afin qu'on y tienne un régistre officiel des ventes d'armes dans le monde; au plan national, afin que le gouvernement canadien fasse publiquement connaître sa liste de permis d'exportation d'armes; au plan local, afin que le plus grand nombre de Canadien(ne)s réfléchissent et trouvent des actions précises à poser pour contrecarrer la présence accrue de la militarisation au sein de leur environnement immédiat.

En adoptant cette triple proposition, les délégués donnent le coup d'envoi à une large campagne qui traduira en actes leur solidarité avec la cause de la paix et du développement.

Charles Fillion
Saint-Boniface, Manitoba
le 27 septembre 1983



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

Les groupes multiculturels veulent s'assurer de droits en éducation

Le rôle des groupes multiculturels dans la question de l'amendement à l'article 23 prend de l'ampleur au fil des semaines. Et ce n'est pas un hasard.

La plupart des intervenants aux audiences publiques sur l'article 23, qui viennent de se terminer, se sont prononcés pour ou contre, à quelques nuances près. Rarement ont-ils proposé de nouveaux amendements.

Or la toute nouvelle Association manitobaine pour la promotion des langues ancestrales (AMPLA) ne s'est pas contentée d'appuyer fermement la résolution d'amendement du gouvernement néo. Cette association, qui regroupe une trentaine de groupes linguistiques depuis le 24 septembre, veut que le gouvernement ajoute un autre amendement.

Cet amendement, qui serait baptisé 23.10, se lit comme suit:

"Every resident in every school division in Manitoba shall have the right to receive his/her primary and secondary education in English and/or French and in any other language, provided, however, that the right to receive his/her education in a language in addition to English and/or French shall only occur when there is a sufficient number of students located in a school division which warrants the provision to them, out of public funds, of such education, including the necessary educational facilities and transportation."

Une fois dépassé le jargon légal, on ne peut être plus clair: l'AMPLA est d'accord que les droits des francos soient rétablis, mais rappelle que les groupes multiculturels avaient aussi des droits. En abolissant le français comme langue d'instruction en 1916, le gouvernement éliminait du même coup l'ukrainien, l'allemand et le polonais.

"Comme la justice est indivisible, déclare l'AMPLA, nous exigeons la restauration de tous les droits déniés."



Neil McDonald, président de Manitoba 23. Un secret, c'est un secret.

Bien entendu, les responsables de l'AMPLA s'empressent d'ajouter que leur position d'amendement est parfaitement compatible avec le bilinguisme officiel et que les groupes multiculturels n'ont pas l'intention de demander des services dans les langues ancestrales.

Ceci étant clarifié, la SFM peut appuyer les groupes multiculturels dans leurs revendications puisque le bilinguisme officiel est pleinement accepté.

Inclure dans la constitution manitobaine un article protégeant les droits linguistiques des minorités dans le domaine de l'enseignement ferait plus que rendre justice aux groupes multiculturels: cela reviendrait à affirmer sérieusement le caractère multiculturel du Manitoba. Une province où finalement les minoritaires comprennent qu'ils sont majoritaires.

Sans compter l'avantage à court terme. Si le conseil municipal de Winnipeg s'entête dans la tenue d'un référendum, avec dans l'idée de forcer le gouvernement à retirer sa résolution d'amendement, il risque fort de manquer son coup. Car tout ceux qui sont en faveur de l'enseignement de leur langue ancestrale pourraient bien être majoritaires à Winnipeg.

Un appel des Églises

Mais peut-être que les conseillers pro-référendum (maire compris...) verront la lumière lors de la dernière réunion du conseil le 19 octobre, leur dernière chance de l'oublier puisque l'injonction d'un étudiant de McGill pour interdire le plébiscite a été rejetée.

En effet, les pressions vont continuer à monter de toute part. Un jour les trois partis fédéraux passent une résolution à l'unanimité pour appuyer le gouvernement manitobain dans son initiative, le jour d'avant les leaders des églises canadiennes importantes demandent aux municipalités manitobaines d'abandonner l'idée d'un référendum. Ils affirment qu'un référendum n'est pas le moyen approprié pour déterminer les droits d'une minorité.

L'appel a été signé par le primat de l'Église anglicane du Canada, le président de la conférence des évêques catholiques, le modérateur de l'Église unie du Canada, le président du Conseil canadien des chrétiens et des juifs et le vice-président du Congrès des juifs du Canada.

L'article 23 pourrait devenir un symbole d'oecuménisme.

Bernard BOCQUEL

Jean-Paul II sera à Winnipeg le 16 septembre 1984

Sa Sainteté Jean-Paul II sera à Winnipeg le 16 septembre 1984, *de 10h30 à 16h30*. Il sera reçu par trois archidiocèses de la province qui ont constitué récemment un comité de 18 personnes pour organiser la visite officielle.

La visite de Jean-Paul II veut être avant tout une visite pastorale: "le Pasteur qui tient à rencontrer ses ouailles". Voilà le ton que Jean-Paul II et les Évêques canadiens tiennent à attacher à ce voyage.

Il est à noter que la visite du Pape à Winnipeg a un cachet tout particulier. Jean-Paul II sera l'hôte de trois archidiocèses: Saint-Boniface, Winnipeg et des Ukrainiens.

Les évêques qui présideront cette visite seront comme suivent: Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface; Mgr Adam Exner, o.m.i., archevêque de Winnipeg; Mgr Maxim Hermaniuk, c.s.s.v., archevêque métropolitain des Ukrainiens catholiques; Mgr Myron Daciuk, o.s.b.m., évêque auxiliaire des Ukrainiens catholiques.

En vue de planifier cette visite du Pape selon les normes établies par la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), un comité de 18 personnes, provenant des trois diocèses, furent mandatées.

Ce comité fut divisé en cinq sous-comités parallèlement à ceux du comité national. Ces sous-comités ont chacun leurs responsabilités comme suivent:

1. la liturgie;
2. la planification pastorale;
3. les finances;
4. la logostique et les voyages;
5. les médias et les relations publiques.

Le coordonnateur de ce comité est Monsignore Ward Jamieson, vice-chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg; l'assistant coordonnateur, l'abbé Roland Bélanger, chancelier de l'archidiocèse de Saint-Boniface; 2e assistant coordonnateur, M. Buyachok de l'archidiocèse des Ukrainiens.

À date, deux réunions ont été tenues, respectivement les 30 août et 29 septembre. Des études sont en cours de route sous la direction de chacun des sous-comités.

Maria PRENOVAULT

Il n'y a qu'un seul secret

Un grand événement sans secret(s) n'est pas un grand événement. L'affaire de l'article 23 n'échappe pas à la règle...

Il y a tout d'abord le secret bien gardé de Neil McDonald, le président de Manitoba 23, un regroupement de groupes multiculturels favorables au projet d'amendement du gouvernement provincial.

Questionné lors des audiences publiques, à maintes reprises, sur qui finance Manitoba 23, Neil McDonald a refusé de répondre. Titre du FREE PRESS: ***Manitoba 23 funding secret provokes row.*** M. McDonald a simplement précisé que son organisme était financé par des individus et certains groupes. Il doit y en avoir tellement qu'il a peur d'en oublier un en les nommant!

Mais le plus beau secret nous vient de l'Est. Le journal montréalais Le DEVOIR est en effet convaincu que la SFM et les groupes multiculturels ont conclu un pacte secret.

Selon Le DEVOIR, la SFM s'est engagée à lobbyer pour les autres groupes une fois les droits des francos enchâssés. Bien sûr, sourire en coin, le président de la SFM, Léo Robert, a démenti toute idée d'entente secrète. La raison est simple: la SFM appuie déjà ouvertement les droits éducationnels des groupes multiculturels!

En fait, il ne reste qu'un secret, et on le confie avec plaisir: personne ne sait comment sera rédigée la proposition finale d'amendement à l'article 23. Croyez-le ou non!

B.B.

Une initiative pour mieux servir les lecteurs

Quand les collaborateurs de La LIBERTÉ dans les régions se réunissent une fois par an avec l'équipe de la rédaction, il y a toujours beaucoup de pain sur la planche. La réunion du 1er octobre, qui a réuni 13 des 26 correspondants, n'a pas fait exception.

Comme à toutes les réunions organisées depuis les trois années que le réseau de correspondants a été remis sur pied; le premier objectif est de donner aux nouveaux membres du réseau la possibilité de faire connaissance avec leurs collègues.

Et il y en a des nouveaux depuis la rencontre d'octobre 82: Denis Bibault (Notre-Dame-de-Lourdes), Huguette Boulet (Somerset. Elle remplace Odile Ostrowski.), Gina Proulx (Sainte-Anne-des-Chênes), Annette et Omer Chartier (Saint-Lazare. Ils succèdent à Mathieu Deschambault), Eugénie Ferré (Saint-Norbert).

doute que les correspondantes/correspondants exercent leur **métier** à la satisfaction d'une majorité de lecteurs de La LIBERTÉ.

Il faut d'ailleurs rappeler avec force que le mot de **métier** pour les collaborateurs s'impose. En effet, le rôle de journaliste dans les régions exige une dimension professionnelle. Cet aspect professionnel est toujours développé à l'occasion des rencontres entre la rédaction du journal et l'équipe de collaborateurs.

Les correspondants ont démontré un

Deux anciennes collaboratrices: Carmen La Roche...



... et Odile Ostrowski

D'autres nouveaux collaborateurs n'ont pu se rendre à la rencontre: Irène St-Onge (Aubigny. Elle prend la place d'Alice St-Onge), Thérèse Dumesnil (Sainte-Agathe) et Pierre Beaudoin (Otterburne).

Les participants à la réunion ont longuement discuté les problèmes, les points forts du travail auquel le réseau de correspondantes/correspondants doit faire face. Bien entendu, ils varient selon les régions.

Pas une job à temps plein

Des collaborateurs ont encore de la misère à être reconnus comme correspondants de La LIBERTÉ. En règle générale, ils se retrouvent souvent à court de temps. Malheureusement, car ils ont conscience de la nécessité d'écrire régulièrement dans le journal.

La plupart cherche à rendre compte des événements qui se déroulent dans les localités d'une manière aussi positive que possible. Est-il besoin d'ajouter qu'il existe de nombreuses sensibilités locales?

Ceci étant souligné, il ne fait aucun intérêt pour écrire leurs articles en mettant autant que possible l'événement en perspective. Exemple: au lieu simplement de décrire un événement, on tâchera de la comparer avec un événement similaire de l'année précédente. (*60 personnes ont participé à la course à pied. Il y en avait 25 l'année dernière...*)

Bien entendu, une telle approche est beaucoup plus exigeante pour les correspondants. Ils le savent. Mais ils sont prêts à relever le défi pour intéresser toujours plus les lecteurs de La LIBERTÉ.

Maintenant, on ne dira jamais assez que ces journalistes à temps partiel ont besoin de la participation active des gens de l'endroit. Pour la simple et bonne raison que correspondant n'est pas leur job à plein temps et qu'ils ne peuvent pas se rendre à toutes les activités qui mériteraient d'être couvertes.

Voici deux exemple qui démontrent l'utilité de communiquer avec les collaborateurs de La LIBERTÉ.

La vie sociale. C'est une rubrique qui paraît chaque semaine où figurent, en bref, les naissances, les mariages, les décès, les anniversaires de mariage. **Ce service est gratuit**. Il suffit de laisser savoir la nouvelle au correspondant, qui ne peut pas évidemment être au courant de toutes les naissances, de tous les décès.

Le calendrier. Si un événement que vous jugez important va se passer prochainement dans votre communauté, laissez le savoir aux correspondants. Ils l'annonceront en bref dans la rubrique Calendrier. **Ceci ne coûte rien**, car La LIBERTÉ veut aussi être un journal de services pour ses lecteurs.

Bernard BOCQUEL

Le 1er concert de la série Masterworks de l'OSW

La Mer de Débussy nous laisse dans un rêve

Cela a vraiment valu la peine! Le premier concert de la série Masterworks a démontré l'habilité unique du maestro Koisumi à diriger notre orchestre. Sous sa direction, l'orchestre a chanté, brillé et retenti. C'est donc avec impatience que je me suis rendu à la Salle du centenaire, samedi dernier, espérant être transporté dans un autre monde.

Le premier morceau, **Prélude et Liebstod** de l'opéra Tristan et Isolde de Wagner a été bien interprété. Ce n'est pas le plus beau morceau que Wagner a à nous offrir mais il contient de beaux passages et crée avec grande passion l'atmosphère tragique qui entoure l'histoire des amoureux Tristan et Isolde.

Mozart a beaucoup souffert, particulièrement pendant les dernières années de sa vie. C'est à cette époque qu'il composa son **20e Concerto pour Piano et Orchestre** et il y a définitivement dans cette oeuvre une tonalité sombre qui, malgré les règles de l'ère classique, surgit à maintes reprises.

Ce concerto mouvementé a été exécuté avec précision par le soliste Anton Kuerti et c'est grâce à la virtuosité de ce pianiste que toutes les nuances ont été apprécié. Je recommande fortement ce concerto à tout mélomane.*

Après l'entracte, on présenta **Le Tombeau de Couperin** par Maurice Ravel. Dédié au compositeur baroque François Couperin, cette pièce illustre l'habilité unique que possède Ravel à manier un orchestre pour y créer une couleur sans pareil.



Le maestro Kazuhiro Koizumi de l'OSW.

Dans le Prélude et dans le Menuet, l'influence baroque fait son apparition, et avec le Rigaudon, on se croirait dans la Renaissance même si l'oeuvre date de ce siècle. Le Menuet est le plus joli des mouvements; il est si paisible qu'on se croirait en campagne. Il n'y avait que la Forlane qui était faible en comparaison avec l'ensemble.

En enfin, me voici au point culminant du concert: **La Mer** de Claude Débussy. J'ai toujours aimé cette composition et l'interprétation de Koizumi m'a réellement plu. Toutes les sensations de la mer sont crées par une instrumentation charmante, une tonalité bizarre et des accords si riches qu'ils nous laissent dans un état de rêverie. **La Mer**, c'est plus qu'un délice à l'oreille, c'est une expérience.

Daniel BAHUAUD

* Ce concert sera radio-diffusé le lundi 28 novembre à l'antenne de CBC Stereo à 11h30 et à l'antenne de CBC Radio à 22h32.

LE CALENDRIER

Jeudi 6

- L'assemblée annuelle du club de femmes Réseau aura lieu au CCFM, à 19h30.

- Jean-Marc Dalpé présentera un spectacle de poésie "Quelques mots au bout d'un crayon" au Foyer du CCFM du jeudi au samedi.

Vendredi 7

- Le Fantasy Theatre for Children met en scène "Gulliver's Travels" au théâtre Gas Station du vendredi au mardi.

Lundi 10

- Le film "Psy" de Phillipe de Broca pourra être vu au Cinéma Main, à 20h00.

Mercredi 12

- Le professeur J. M. Bumsted donnera une conférence intitulée "Lord Selkirk and the Selkirk settlement" au Collège St. John's. (786-6641)

- Le premier concert du Manitoba Chamber Orchestra aura lieu à l'église Young, au coin de Broadway et Furby. À l'affiche: la jeune violoncelliste, Ofra Harnoy. (889-4028)

Jeudi 13

- Franco-sol tiendra une rencontre-discussions sur le thème de l'amour au 328, rue Youville à Saint-Boniface.

L'HEBDO-PALMARÈS

Le palmarès français et anglais de la semaine de **Sept heures bonhomme** de Radio-Canada et **Québec Rock** passe à l'antenne de CKSB lors de l'émission **Pulsation**.

Du côté français:

1/1 - Bernard Lavilliers: Idées noires
2/2 - Jacques Higelin: Lobotomie-autonomie
3/4 - Bill: Crash
4/3 - Terapi: Rock'A'Tchouka
5/6 - Richard Gotainer: La ballade de l'obsédé
6/5 - Rose Laurens: Africa
7/8 - Lucien Francoeur: Wet Job
8/11 - Michel Rivard: Rumeurs sur la ville
9/7 - Marie-Michèle Desrosiers: Plus fort
10/9 - Bill Deraime: Cargo

Du côté anglais:

1/2 - E.L.O.: Rock and Roll is king
2/3 - Talking Heads: Burning down the house
3/4 - Tears for Fears: Pale Shelter
4/5 - The Police: King of pain
5/1 - Michael Sembello: Maniac
6/8 - Juluka: Scaterlings of Africa
7/9 - Mike Oldfield: Shadow on the wall
8/16 - Big Country: In a big country
9/7 - Loverboy: Hot girls in love
10/6 - Duran Duran: Is there something I should know?

(Le premier chiffre correspond à la place au palmarès cette semaine; le deuxième à celle de la semaine dernière.)

LE CARNET CULTUREL

Sur les planches le 5 et le 8

La 15e saison du Festival de la chanson de Granby est en marche. 64 finalistes se rendront à Québec en octobre et novembre. Du Manitoba, on annonce la participation de Gisèle Fredette et d'Hélène Molin.

Ces deux Franco-Manitobaines sont inscrites comme interprètes. Hélène Molin, qui a chanté lors de la Fête du Canada au Centre culturel franco-manitobain, donnera un spectacle le 8 octobre. Gisèle Fredette montera sur les planches le 5 novembre.

Soulignons que Gisèle Fredette n'est pas à sa première expérience dans des projets de cette trempe. Elle vient d'interpréter la chanson qui a mérité le prix Aurèle Séguin pour une émission à Radio-Canada. Elle était aussi une des quatre artistes qui ont monté le spectacle "Au creux de la chanson", un spectacle qui regroupait des artistes très respectés dans le domaine musical.

Enfin, cette année, le Festival de Granby sera marqué par la présence de l'Ontarois Robert Paquette qui présidera cette saison.

"Chanter, c'est oublier"

98 chansons canadiennes publiées avec la musique et les accords. C'est un projet que vient de terminer la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM).

"Chanter c'est s'exprimer, c'est vivre, c'est oublier, c'est créer avec les autres, tous les autres de tous les âges, de tous les temps, de tous les pays," conclut Alice Labelle, présidente de la Fédération des aînés, dans la préface de ce nouveau livre.

Intitulé "**Nos chansons**" ou "**Le Manitoba chante encore...**", ce bouquin contient une soixantaine de chansons folkloriques: À la claire fontaine, V'la bon vent, Envoyons d'lavant, nos gens... Et parmi les chansons modernes, on retrouve des compositions de Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Georges Dor et bien d'autres. Sans oublier, bien entendu, l'Histoire d'Antan de Gérard Jean.

Le lancement officiel sera le 6 octobre au Centre culturel franco-manitobain.

À faire frissonner les petits

Il s'agissait d'aller voir un film typiquement américain: sexiste, matérialiste et sensationnel.

Question de vouloir vivre un peu la culture du peuple. Et quel meilleur choix que "The Big Chill"! Après tout, la photo la semaine dernière dans la rubrique "Le film de la semaine" donnait bien l'impression d'un bon film de sexe et d'argent.

Dommage pour les pauvres victimes trompées par la publicité pour ce film. D'abord, il n'y a pas eu de scènes osées. Ensuite, on a eu l'audace de broder autour du thème d'un ami qui s'est suicidé. De quoi rire continuellement. Assez en tout cas pour quitter la salle avant la fin. Par principe!

Au cinéma Towne.

Mes yeux sont pareils



Jean-Marc Dalpé: "Je tiens quelques mots au bout d'un crayon, comme d'autres tiennent un marteau dans leur main."

"J'ai choisi cette forme d'art plus populaire pour rejoindre le monde avec la parole," explique le poète ontarois Jean-Marc Dalpé. C'est la raison d'être de son spectacle "Quelques mots au bout d'un crayon".

Dans le même courant que les poètes ontarois Robert Dikson et Patrice Desbiens (les trois ont été publiés par Prise de parole). Jean-Marc Dalpé écrit une poésie qui se veut le reflet des gens du Nouvel-Ontario. "Je parle de la majorité des francos, les gens qui travaillent dans les mines et les usines, et non de l'élite franco-ontarienne."

Voilà la raison pour laquelle cet écrivain se donne une poésie accessible aux gens de ce milieu. "Ma poésie est faite pour parler au monde, un peu comme un chansonnier."

Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain du 6 au 8 octobre.

Roland STRINGER

LE FILM DE LA SEMAINE



"The Lonely Lady"

Un film américain, du cinéaste hongrois, Peter Sasdy, qui a fait une brillante carrière comme réalisateur à la BBC. Ce film, tiré d'un roman de Harold Robbins, met en vedette la fille-femme sex-star du moment: Pia Zadora, qu'on voit dans cette photo.

Au cinéma Odeon (adultes et enfants accompagnés).



Francis Fontaine (Lafournaise), Brigitte Léger (Sara), Lucille Beaudin-Wilshire (Suzanne), Léo Rémillard (Carrière)

Au premier coup d'oeil, c'est la musique plutôt que les taxes

L'éducation coûte cher! Voilà l'opinion de plus en plus populaire chez une population qui forme maintenant la majorité de l'électorat: les gens sans enfants. Mais attention.

Cela ne semble pas empêcher certains des futurs commissaires franco-manitobains de mettre la question des taxes scolaires au deuxième plan. Plusieurs préféreraient gagner l'élection en offrant des moyens pour maintenir la qualité de l'éducation.

N'empêche que les élections des commissaires d'écoles ont souvent été gagnées par des gens qui préconisaient de baisser le coût des taxes. Celui qui a su convaincre la population que le système scolaire coûterait moins à la communauté a souvent réussi à se faire élire.

Pierre Laurencelle, directeur général de la Fédération des comités de parents, n'hésite pas à signaler la place qu'a occupé les taxes scolaires. "En 1979, la plateforme la plus entendue était celle de baisser le prix de l'éducation."

Pourtant cette année, on semble se préoccuper moins des dépenses pour l'éducation. "Il faut investir dans l'enfant pour l'avenir," clame Michèle Lagimodière-Gagnon, candidate dans la division Seine, qui se donne un mandat clair: améliorer le système d'éducation.

Pour Michèle Lagimodière-Gagnon, il faut voir à la mise sur pied d'un meilleur service de counselling, d'un programme de musique et de l'établissement d'un comité consultatif formé de parents et commissaires dans sa division.

Vivre en harmonie

Jacques Trudeau, qui se présente dans le quartier de Lorette, a choisi une approche très semblable: "Garder les taxes aussi bas que possible, mais pas au détriment de l'éducation".

Il ne veut pas jouer au "football politique" comme les anciens commissaires qui selon lui, allaient trop souvent en cour. Plutôt, il veut une meilleure administration pour une meilleure éducation. "Si la demande est là pour un programme de musique, il faudra voir à ce qu'il y en ait un."

Roland Lavallée, président de la division Seine, donne lui aussi priorité aux programmes d'éducation. "Il faudra aller chercher du support du gouvernement pour de nouveaux programmes, comme celui de la musique."

Pour sa part, Gilles Roch, qui se représente à Lorette, se donne comme objectif de voir à ce que les jeunes vivent "en harmonie". Pour se faire, il faut représenter tous les intérêts de la communauté. "Même les intérêts des gens qui n'ont pas d'enfants dans le système."

Dans le district de la Rouge, le seul district à fonctionner quasi-entièrement en français, il en va de même.

On préfère insister sur le fait qu'on veut maintenir toutes les écoles. Paul Dupuis, d'Otterburne, signale que sa priorité est d'encourager les programmes de français et de catéchèse.

Garder les écoles ouvertes

Guy Gagnon, professeur à l'École Précieux-Sang, qui se présente dans le quartier de Sainte-Agathe, veut lui aussi assurer toute la qualité de l'éducation. "La religion et le français doivent demeurer prioritaires." Il souligne aussi qu'il veut voir demeurer "les écoles de chaque paroisse".

Dans la ville de Winnipeg, on ne veut non plus parler de taxes scolaires. On signale simplement que les taxes ont très peu augmenté depuis quelques années.

Pat Martin, à Norwood, veut avant tout que cette division reçoive un collège technique prévu pour le sud de Winnipeg.

Et Gabriel Girard dans Saint-Boniface se donne comme mandat d'assurer le bon fonctionnement de cette commission scolaire.

Roland STRINGER

La liste électorale

Voici la liste des candidats aux postes de commissaires d'écoles dans sept divisions scolaires qui concernent plus particulièrement les lecteurs de La LIBERTÉ.

17 personnes ont été élues sans concurrence. Il y aura des élections pour 29 postes: 2 dans le Cheval Blanc, 5 dans Norwood, 9 dans la Seine, 1 dans la Rouge, 7 dans Saint-Vital et 5 dans Saint-Boniface.

La Division du Cheval Blanc
Élus sans concurrence: Oakpoint, Karen Emms; Saint-Ambroise, Ido Van Den Broek, Sainte-Eustache, Hilda Martens; Elie, Joe Legault; Fannystelle, Patricia Nadeau.

Postes contestés: Saint-Laurent (1 à élire): Jean Allard, Edgar Bruce, James Day. Saint-François-Xavier (1 à élire): Sheila Champagne, Marsh Keller.

La Division de Norwood
Pour cinq postes: Tony Couture, Sandy Corey, Joan Kennedy, Brenda Leslie, Pat Martin, Tom Muir, Robert Pelletier, Claudette Savard.

La Division de la Seine
Pour les 3 postes de Saint-Norbert: George Bergin, Wendy Bloomfield, Ken Hilderbrand, Ron Lagassé, Rolland Lavallée, Shirley Loewen, Robert Goossen.

Pour le poste de Saint-Adolphe - Ile-des-Chênes: Lewis Layman, Gerard Koiman, Louise Psitzner.

Pour les deux postes à Lorette: Michèle Lagimodière-Gagnon, Gilles Roch, Jacques Trudeau, Lorraine Boone.

Pour les deux postes à Sainte-Anne-des-Chênes: Gilles Gagnon, Gilles Saindon, Ben Swenson.

Pour le poste de La Broquerie: Germain Sicotte, Roland Gauthier.

La Division de la Rivière Rouge
Élus sans concurrence: Saint-Jean-Baptiste, Claude Lafond et Gilbert Lavallée; Dufrost, Jean Goulet; Saint-Malo, Léo Gosselin; Saint-Pierre-Jolys, Lyse Desharnais et Gilbert Rioux; Otterburne, Paul Dupuis; Aubigny, Claude Vermette.

Postes contestés: Sainte-Agathe (1 à élire): Guy Gagnon, Emile Huberdeau, Lionel Robert, Fernand Vermette.

La Division de la Montagne
Élus sans concurrence: Saint-Claude, Léon Rey; Somerset, Grégoire Gaudet; Notre-Dame-de-Lourdes, Gilles Collet; Swan Lake, Maurice Delichte.

La Division de Saint-Vital
Pour sept postes: John Bruce, Jim Buchanan, Hugh Coburn, Jean Deniset, Bryan Dick, John Dunlop, Hilton Esterbrook, Dan Granda, Lawrence Harrison, John Ingran, Peter Koffman, Alexander MacIvor, Henry Penner, Tom Ritchy, Bob Rose, Gerry Ross, Maurice Roy, Kas Vidruk.

La Division de Saint-Boniface
Pour cinq postes: Joan Barker, Jim Garwood, Anita Chapman, Claire Poews, Henri Grimard, Joyce Patterson, Gabriel Girard, Pat Walmsley, Ross Holt.

REPÈRES

Légitimes et illégitimes

Une nouvelle loi sur la famille est entrée en vigueur au Manitoba. Dorénavant, le Manitoba est la troisième province où on ne fait pas de distinction entre les enfants légitimes et illégitimes. Aussi, les épouses de droit coutumier verront leurs droits augmentés, même si le couple n'a pas d'enfants.

Santé: pertes de $

Le ministère de la santé du Manitoba perdra 725 millions de $ d'ici 1987 selon une nouvelle formule de distribution des fonds que le gouvernement fédéral vient d'approuver. C'est ce qu'a fait savoir le sous-ministre de la santé de la province, en précisant qu'Ottawa annule ainsi une entente qui garantissait une partie des fonds fédéraux destinés à la santé.

Des droits

Les droits des Franco-Manitobains et ceux des autres ethnies sont deux choses différentes. C'est ce qu'a rappelé dernièrement à Winnipeg le ministre fédéral du multiculturalisme, David Colenette. Les minorités officielles ont des droits qu'aucun plébiscite ne pourra modifier, d'où l'importance de les enchâsser dans la constitution. Le ministre a déclaré devant le Club Laurier que l'avenir du Canada était lié à celui des Franco-Manitobains.

Saint-Boniface/ Saint-Vital: les candidats

La particularité des élections municipales dans Winnipeg est la présence d'une seule liste organisée: celle du parti néo-démocrate, qui présente des candidats dans 26 des 29 quartiers.

En effet, la coalition de libéraux-conservateurs, connue sous le nom de ICEC, a été dissoute avant les élections. Les candidats se rallient donc soit sous la bannière néo-démocrate ou sous la dénomination indépendant/indépendante.

Voici les candidats au comité communautaire Saint-Boniface/Saint-Vital.

Quartier Taché: Guy Savoie (conseiller sortant), Richard Vermette (NPD), Cordell Cloutier et Angèle Joyal.

Quartier Langevin: Evelyne Reese (conseillère sortante), Chuck Doman, Nick Jones et George Provost.

Quartier Glenlawn: Al Ducharme (conseiller sortant) et Sig Laser (NPD).

Quartier Seine Valley: Gerry Ducharme (conseiller sortant) et Ross Dobson (NPD).

Les candidats à la mairie de Winnipeg sont: Bill Norrie, Brian Corrin, William Hawryluk, Chris Swan et Bary Vincent. Les élections se tiendront le 26 octobre, avec un référendum sur le désarmement nucléaire et vraisemblablement un autre sur le "Bilodeau case".

INTERROGATION

J'oublie que c'est toi

Seigneur,
je voudrais en cette fin de semaine d'action de grâce
trouver le temps pour te dire "merci"
te le dire, oui,
mais aussi et surtout te le chanter, te le danser!

Car, vois-tu Seigneur,
j'ai tellement l'habitude de prendre les choses pour acquis
j'ai tellement l'habitude de penser que tout m'est dû
j'ai tellement l'habitude de croire que je peux tout avoir
si je travaille assez fort
si j'essaie assez
que j'oublie,
j'oublie complètement
tout ce que tu me donnes, toi Seigneur,
chaque jour de ma vie.

J'oublie que c'est toi qui m'a tissé dans le sein de ma mère
que c'est toi qui m'a donné mon corps et ma personne
que c'est toi qui continue à me les donner à chaque matin!

J'oublie que c'est toi qui me donne le souffle de vie
qui me donne la santé et le bonheur
la capacité d'aimer et d'être aimé!

J'oublie que c'est toi qui me rend capable de devenir libre
de choisir le beau et le grand
et de vivre pleinement à l'intérieur de mes choix!

J'oublie que c'est toi qui crée pour nous ce monde immense
et beau
et que si nous le transformons pour nous en servir
c'est parce que tu nous donnes les moyens de le faire!

J'oublie que c'est toi qui au coeur de tout amour
de toute amitié et de toute croissance!

J'oublie que c'est toi qui me fait grandir et devenir
qui m'appelle au dépassement
et qui fait éclater dans ma vie la sérénité et la paix.

J'oublie que c'est toi qui nous donnes de vivre ensemble
dans le respect et dans la compréhension
bâtissant ensemble un monde meilleur pour les autres!

Oui, Seigneur
j'oublie
parce que je me pense pas mal plus grand que je le suis
parce que j'aime croire que je suis le début et la fin
de toute existence
parce que je crois ne pas avoir besoin de toi
parce que je pense pouvoir tout faire tout seul!

Et pourtant, Seigneur, lorsque je prends le temps d'y penser
je suis un chanceux...
et un gâté!
Tu me gâtes... tu nous gâtes
et malgré nos refus et notre ingratitude
tu ne cesses jamais de faire pleuvoir sur nous
tes largesses et tes bontés.

Ah, Seigneur,
aujourd'hui je te chante merci
je te le danse
je te le crie!

Claude BLANCHETTE, ptre

Hall pour Hufnagel: une nécessité, pas un choix

Ce qui s'est passé cette semaine entre les équipes de Winnipeg et de Saskatchewan est comparable à la situation où le riche doit nécessairement demander l'aide d'un mendiant. Ce dernier, se rendant compte au besoin de l'autre, tentera de dégager le plus gros avantage possible.

Avec Tom Clements parmi les blessés, les Bombers devaient encore chercher ailleurs pour un quart-arrière d'expérience. Et vers la fin de la saison, les équipes cherchant encore à gagner une place dans les éliminatoires ne sont pas prêtes à laisser partir leurs pivots.

C'est à ce point qu'on se tourne vers la mendiante de l'Ouest, l'équipe de Saskatchewan. Elle sait qu'afin d'obtenir les services de John Hufnagel, les Bombers sont prêts à payer plus que ce qu'il vaut. C'est ainsi que Nickie Hall, Nate Johnson et Jason Riley, tous les trois des joueurs d'un potentiel considérable, se trouveront habillés en vert tandis que Hufnagel et le défenseur J. C. Pelushi viendront à Winnipeg.

Une équipe pour Hufnagel?

On a compromis le futur du club. On a trop donné. Mais ça se résume encore plus simplement: on n'avait pas le choix!

Tandis que Clements ne joue pas, les Bombers doivent gagner autant de parties que possible afin de demeurer en deuxième place. Quoique Cal Murphy reconnaît la perte d'un quart-arrière d'avenir, il voit que Winnipeg a besoin d'une Coupe Grey maintenant.

Hall était à la mauvaise place au mauvais temps. Il avait acquis assez d'expérience pour que la Saskatchewan le veule mais pas assez pour mener les Bombers à la coupe. Saskatchewan n'avait rien à perdre et Winnipeg ne pouvait pas prendre de risques.

Les Roughriders n'auront qu'à choisir entre Nickie Hall et Homer Jordan, le quart-arrière recrue.

Au moment où l'on commence à générer de l'enthousiasme à Winnipeg, "la messie" se fait blesser. Hufnagel n'est certainement pas un autre "messie" mais l'administration espère qu'il jouera assez bien pour maintenir le momentum à Winnipeg.

Le club ne pouvait faire autrement. Il a besoin de quelqu'un qui stimule la foule et qui peut gagner des parties. Quoique Hufnagel n'est pas acclamé comme une super-vedette, il est néanmoins meilleur que la moyenne. Tout au long de sa carrière, il a été plus qu'un pivot "normal" mais n'a jamais pu accéder au rang de joueur-vedette.

Il faut dire que Hufnagel n'a jamais eu une excellente équipe devant lui. Peut-être qu'un club tel que celui des Bombers est l'ingrédient qui a toujours manqué à Hufnagel.

Mais quoi qu'il en soit, nous ne pouvons pas porter de jugement définitif sur une décision qui s'imposait; du moins, pas avant d'avoir vu le match contre les Lions, lundi après-midi.

Georges VERMETTE



Nickie Hall: à la mauvaise place au mauvais temps.



Cal Murphy avec le "messie", Tom Clements. Peut-être de retour à la fin de la saison.

Jean-Luc Forest reste champion mondial

Comme il est prouvé que les Américains peuvent battre les Canadiens au hockey, on peut aussi avancer que les Canadiens ont appris à bien jouer les sports américains. La maîtrise du frisbee de Jean-Luc Forest en est un bon exemple.

On aurait voulu voir un Californien gagner le championnat mondial de frisbee. Quelle surprise! De voir perdre ce jeune Californien contre un athlète du pays de la pêche et des chutes Niagara. Surtout quand on apprend que le Canadien remporte le premier prix pour la deuxième année consécutive.

C'était la semaine passé à Orlando, en Floride. Jean-Luc Forest, natif de Saint-Boniface, âgé de 16 ans, a mis en évidence, encore une fois, son talent comme lanceur de frisbee. Champion junior du monde, Jean-Luc Forest a reçu une bourse de 1 000$ pour ce dernier exploit.

Mais pas sans l'avoir mérité. Car la concurrence a été forte. Son score final a été de 83 pour cent. Seulement 4 dixième d'un pour cent de plus que ce participant de la Californie. "Le Californien gagnait contre moi dans toutes les épreuves sauf la dernière, celle de la précision."

Invité chez les séniors

Le concours mondial a consisté de cinq épreuves en tout: la distance, le temps d'un vol, la précision, le style libre et le frisbee-golf. Jean-Luc Forest s'est classé en première place dans deux de ces épreuves, celle du frisbee-golf et celle du style libre.

Depuis déjà trois ans, Jean-Luc Forest et son entraîneur, son frère Pierre, s'exercent, l'hiver comme l'été, à ce sport. En été jusqu'à 4 heures par jour! Sans compter leur participation régulière aux programmes du Fit-Stop. Plus spécifiquement, celui "d'aerobics".

Déjà invité au tournoi mondial sénior l'année prochaine, Jean-Luc Forest continuera ce sport que les Californiens voulaient dominer totalement.

R.S.

Jean-Luc Forest, le champion mondial du frisbee dans la catégorie junior

Le français devient plus une langue d'instruction

Les chiffres préliminaires sur les inscriptions d'écoliers ne présentent aucune surprise: le programme français se maintient et l'immersion française continue sa progression galopante. Voilà les tendances. Place aux chiffres.

Sur les 192 000 étudiants manitobains, plus de 15 000 reçoivent leur instruction surtout en français. Sur ces 15 160, 6 011 fréquentent l'école française, 9 149 l'école d'immersion.

Compte tenu de la dénatalité, on peut dire que les inscriptions à l'école française sont stables par rapport à 82/83 (6 255 élèves). Mais néanmoins en baisse constante depuis plusieurs années.

Il y a cinq ans, en 1978/79, 7 486 élèves allaient à l'école française. Ils étaient 7 088 en 79/80; 6 497 en 80/81; 6 446 en 81/82 et 6 237 en 82/83. Les chiffres sont certes éloquents. Mais il ne faut pas oublier qu'ils peuvent varier en fonction de la disponibilité de programme français. Dans certains coins de la province, des francos n'ont d'autres choix que d'inscrire leur enfants à l'école d'immersion.

Depuis cinq ans, l'immersion française a multiplié sa clientèle par quatre. De 2 452 élèves en 78/79, elle augmente à 3 070 en 79/80; 4 291 en 80/81; 5 915 en 81/82 et 7 524 en 82/83.

Cette année, le chiffre s'élève à 9 149, soit une hausse de 22 pourcent. Un chiffre toutefois inférieur aux projections du Bureau de l'éducation française établies en août 1982.

Voilà un an, les experts du ministère croyaient que 10 052 élèves fréquenteraient les classes d'immersion, plutôt que les 9 149 enregistrés. Les prévisions pour 84/85 font état de 12 189 étudiants en immersion.

Notons aussi que le programme d'immersion est offert par une vingtaine de divisions scolaires. Environ la moitié des écoliers étudie dans des écoles totalement consacrées à l'immersion.

Côté classe française, les experts prévoient la poursuite du déclin: 5 882 étudiants pour la rentrée scolaire 84/85.

Un chiffre qui promet d'être plus précis que ceux fournis pour l'immersion. En effet, les spécialistes avaient calculé que 6 023 iraient à l'école française en 83/84. Or les chiffres préliminaires font état d'une statistique très proche: 6 011 élèves...

Bernard BOCQUEL

Saint-Boniface

Des étudiants bien particuliers à Louis-Riel

Depuis cinq ans déjà, le Collège participe à un échange d'étudiants étrangers communément appelé AFS.

Cet échange permet donc à un étudiant d'un pays étranger de vivre pendant toute une année dans une famille d'accueil. Cette expérience amène l'étudiant à connaître un nouveau pays, une nouvelle culture, une nouvelle famille, une ou plusieurs autres langues.

Plusieurs de nos étudiants ont déjà passé une année semblable dans des pays, comme le Brésil, le Costa Rica, le Portugal, la Hollande, le Luxembourg, etc. Cette année, Richard Loiselle est en Hollande et Monique Gauthier est en Espagne.

Le Collège Louis-Riel accueille cette année quatre de ces étudiants étrangers: Silvana Deboni du Brésil, Irène Silveira du Portugal, Steen Hansen du Danemark et Pedro Sanchez de l'Espagne.

Par ailleurs, un échange semblable à celui d'AFS débute cette année au Collège. Pour une durée de trois mois, trois étudiants du Collège partiront pour le Québec en février.

Ils vivront eux aussi dans une famille d'acceuil et fréquenteront l'école secondaire de l'endroit. Les trois étudiants du Québec déjà inscrits au Collège Louis-Riel sont: Linda Grenier de Saint-Ulric, Hugues Coursol et Josée Lanthier de Mont-Laurrier.



Linda Grenier, Hugues Coursol et Josée Lanthier



AVIS D'ÉLECTIONS
DES MAIRES, CONSEILLERS ET COMMISSAIRES D'ÉCOLES DANS LA RÉGION DE LA VILLE DE WINNIPEG
le 26 octobre 1983

RENSEIGNEMENTS SUR LA POSSIBILITÉ DE VOTER PAR COURRIER

Tout électeur qui, à cause d'une incapacité physique, ne peut se rendre en personne au bureau de vote les jours du scrutin ou du scrutin préliminaire, pourra demander par écrit de R. J. Fergusson, Directeur du scrutin, bureau du Secrétaire municipal, Hôtel de ville, Winnipeg, Manitoba, R3B 1B9, de voter par courrier.

Il faut en faire la demande le 19 octobre 1983 au plus tard.

Fait à Winnipeg (Manitoba), ce 7e jour d'octobre 1983.

R. J. Fergusson
Directeur du scrutin

DIEU SAUVE LA REINE

Le Festival veut "traverser la rivière"

Le Festival du Voyageur accuse une dette d'environ 130 000$, "mais la situation financière est quasi-résolue," affirme Léo Teillet, qui a été réélu pour un deuxième mandat d'un an à la présidence de l'organisation lors de la réunion annuelle la semaine dernière.

"Le problème, commente-t-il, c'est de mettre les choses vite en place pour la fête." À cause d'une crise financière qui a entraîné la réorganisation du conseil d'administration et du personnel du Festival, la mise sur pied du Festival 84 a dû accuser un certain retard.

L'objectif pour le Festival 84 est de rendre la fête aussi nationale que possible. Les responsables veulent "traverser la rivière", pour que "Winnipeg soit en Festival, pas seulement Saint-Boniface".

"Les commerçants anglophones pourraient participer, sans qu'on leur impose du français, mais en assurant quand même un certain cachet," ajoute Léo Teillet. Les responsables du Festival ont des idées sur la manière de s'y prendre. Toutefois, ils ne veulent encore rien dévoiler.

Le président de la fête hiémale tient d'ailleurs à préciser que "le Festival tel qu'on le connaît ne changera pas. Le vrai Festival restera à Saint-Boniface."

Il reste que la situation financière n'inquiète plus les patrons du Festival, le bilan au 30 avril 83 n'avait rien d'encourageant. Le Festival 83 a enregistré un déficit de 103 000$ et le centre communautaire Le Rendez-Vous était 108 000$ dans le rouge.

Le casino était aussi nettement moins profitable. Il a rapporté 202 000$, soit environ 40 000$ de moins qu'en 1982.

Pourtant, ce n'est pas ce qui énerve le plus Léo Teillet. Avec les changements que le gouvernement provincial compte apporter prochainement aux jeux de hasard, le Festival ne semble plus sûr d'avoir droit à un casino annuel.

Le conseil

"Ça nous inquiète à deux niveaux, précise le président. D'une part comme source de revenus. D'autre part comme événement, car le casino est une des plus grandes attractions touristiques. On a besoin d'un casino pour vendre la fête." Léo Teillet estime à 5 000 le nombre de touristes qui ont été attirés par le Festival l'an dernier.

Côté élections, toutes les personnes élues ou réélues au conseil d'administration du Festival l'ont été sans concurrence. Il s'agit de: Léo Teillet, Robert Clément, Réal Sabourin, Denis Hamel, Lawrie Thibert, Gérald Turenne, Noël Joyal, Laurent Bisson et Monique Roy. Restent en poste: Lucille Cenerini, Raymond Bisson, Jean Suszko, Philippe Lavack et Gérald Pantel.

L'exécutif se compose de: Léo Teillet (président), Raymond Bisson (vice-président), Jean Suszko (vice-président Rendez-Vous), Noël Joyal (secrétaire), Laurent Bisson (trésorier), Gérald Pantel (président sortant) et Grégoire Ewing (directeur gérant).

Seulement une trentaine de personnes ont participé à l'assemblée annuelle. Explication de Léo Teillet: "En ce moment, c'est une période très active dans la francophonie avec la question de l'article 23. Tout le monde a des rencontres. Les gens étaient au courant des affaires du Festival. D'ailleurs, l'assemblée annuelle n'a jamais attiré des grosses foules."

Bernard BOCQUEL



Il a fallu du monde pour placer ce canot de plus de 26 pieds au Canot du Rendez-Vous, la place gérée par le Festival du Voyageur.

Construit en 1980 par Charlie Laberge et Gilles Gagnon, il a été baptisé Canot du Nord par qu'il était utilisé dans l'Ouest du Canada, au nord du Lac Supérieur. Huit hommes doivent ramer. D'une valeur de 4 000$, il peut transporter deux tonnes de fourrures.

Saint-Adolphe

2 400$ ramassés pour la catéchèse

Le cycl-a-thon familial, lancé par les Chevaliers de Colomb avait lieu le 2 octobre.

L'abbé Bonin et Adrien Leclerc, les deux organisateurs et cyclistes, suivis des cinquante autres, partirent du Club Amical à 13h00.

Le temps pluvieux ne découragea personne, et tous ont parcouru leurs dix km.

Les 2 400$ perçus iront pour défrayer une partie des frais de la coordinatrice en catéchèse pour la Division scolaire Rivière Seine.

Un concours pour vendre des chocolats

Depuis mercredi, les élèves des classes 3 à 9 se promènent de portes en portes pour vendre des tablettes de chocolat.

Les profits de cette vente iront pour acheter des équipements scolaires: projecteur, magnetophone, tourne-disques, etc. C'est un genre de concours qui donnera à l'élève l'occasion de gagner des prix: walkman, calculatrice, montre-bracelet et autres.

Ils sont très enthousiasmés et encouragés. Cette vente durera environ deux semaines. Si personne vous a approchés et vous en voulez, de ces tablettes aux raisins et amandes ou au caramel, appelez à l'école! (883-2182)

Edmée LEGAL
Denise HANCOX

Le Club Amical s'organise un an d'avance

La vente de pâtisseries et d'artisanat au Centre Saint-Vital fut un tel succès que les dames se préparent déjà pour celle de l'an prochain qui aura lieu le 17 novembre 1984.

Elles se rencontrent les lundis soirs au Centre Ritchot à 19h30.

Si vous avez des doigts agiles ou que vous voulez apprendre le crochetage, tricot, et quoi encore, vous êtes les bienvenus.

N'oubliez pas aussi le diner servi tous les jeudis à midi au prix de 2$ - tout compris. Le grand tirage d'un couvre-lit crocheté à la main, une table à café en bois dur et un coffre en cèdre, faits par des membres, aura lieu le 25 novembre à l'occasion de leur soirée de fête mensuelle. Les billets se vendent 3 pour 1$.

Correction

Au calendrier de la semaine passée, le cycl-a-thon et la vente de pâtisseries ont eu lieu le 30 septembre et 2 octobre et non le 20 octobre tel qu'écrit! Nos excuses.

Somerset

Le Club Rendez-Vous a un nouveau conseil

L'assemblée annuelle du Club Rendez-Vous de Somerset a réuni 40 membres le 29 septembre.

Voici le nouveau comité: Lorenzo Girouard (président), Henri Gavaert (1er vice-président), Emma Nadeau (2e vice-présidente), Marcel Pantel (trésorier), Marthe Girouard (secrétaire), et cinq directeurs Roland Landry, Yvette Leblanc, Annette Rheault, Clémence Labossière et Clara Lafrenière.

Le comité pour la cuisine sera sous la direction d'Annette Rheault; le comité social sera dirigé par Rolande Landry.

Le nouveau local est désigné maintenant - Centre Rendez-Vous. Le mot Pembina était trop utilisé dans la région

C'est presque terminé; le mobilier n'est pas encore arrivé. Le club est situé sur la rue Principale. Ce sera un lieu de rencontres, où il y aura plusieurs genres de distractions. Il faut du bénévolat. Chacun contribuera selon ses moyens. Le but du programme est de rejoindre les gens à la retraite et leur procurer loisirs et détente.

Une loterie est en cours. L'ouverture officielle est espérée dans un avenir rapproché.

Par ailleurs, une partie de carte est organisée pour le 20 novembre et un souper fortune de pot pour le 1er décembre.

Fleur-Ange LABOSSIÈRE

Saint-Lazare

Manifestation et réunion culturelle

800 km ne découragèrent pas une vingtaine de "persévérants" de chez nous qui ont assisté à la manifestation du 27 septembre à Sainte-Anne-des-Chênes.

On se doit de les nommer! Denis et Hortense Fouillard, Charles et Aline Deschambault, Denis et Claudette Simard, Lucille et Omer Chartier, Paul, Marjorie et Guy Deschambault, Raphael et son amie Vicki, Jeanne et Lilliane Huberdeau. Pas pire du tout pour un mardi et une telle distance!

Par ailleurs, le comité culturel lance un appel à tous les citoyens de notre région pour assister à une réunion, le dimanche 9 octobre après la messe de 9h15 au sous sol de l'église

S'il y a des questions à ce sujet, il faut s'adresser à Sarah Fleury (secrétaire du comité).

Calendrier

Réunion du conseil du village le jeudi 13 octobre à 19h30 au bureau municipal



Sr Bourcier et Sr Carignan

À l'Église Notre-Dame-de-la-Nativité, le service des Célébrations de la Parole des enfants reprend de nouveau chaque dimanche.

C'était une coutume que nous avions délaissée avec la perte de notre ancienne église, mais maintenant les enfants, avec l'aide d'animateur(trice)s adultes, peuvent de nouveau participer à des liturgies dominicales selon leur âge. Il y a deux groupes les 4 à 7 ans et les 8 à 12 ans.

Par ailleurs, Sr Maria Carignan, s.n.j.m., est avec nous déjà depuis le 6 septembre. Sr Louise Bourcier est arrivée le 29 septembre pour se joindre à nos religieuses du Couvent

Huguette BOULET

Calendrier

Le mardi 11 octobre aura lieu la réunion des Chevaliers de Colomb à 20h00 à l'école élémentaire

Le mercredi 12 octobre, les enfants de l'élémentaire et du secondaire auront l'occasion de faire prendre leurs photos de classe

N'oubliez pas la répétition de la chorale à l'église, le jeudi 13 octobre

À l'affiche de CBWFT du 8 au 14 octobre

Samedi

À 13h00, Ciné-famille présente deux films d'aventures pour les jeunes: "Pompiers détectives", et "Une drôle de balade".

À 17h05, apprenez comment se porte la révolution culturelle en Chine dans le 4e volet de la série documentaire Les Chinois.

À 19h00, hockey: les Canadiens reçoivent les Flyers au Forum.

Dimanche

À 14h30, football canadien, en direct du Taylor Field de Régina, la rencontre des Roughriders avec les Concordes.

Aux Beaux Dimanches, à 18h30, "Les Champs Élysées à Montréal, un super-variétés avec Michel Drucker, J.P. Ferland, Catherine Lara, Edith Butler, Fugain, Croisille, Gagnon et bien d'autres.

Le 3e chapitre de la biographie de Mozart "Orages et Passions", à 20h20.

Et en fin de soirée, Ciné Club vous propose l'excellent drame de guerre "À l'Ouest rien de nouveau", tourné en 1930, d'après le roman de Erich-Maria Remarque.

Lundi

À 19h30, Pile ou Face .. 2e match d'Edmonton.

À 20h00, Phare Ouest, un profil du prêtre Gérard Dionne: "Quand la simplicité devient apostolat". Réal.: Richard Simoens.

Et en fin de soirée, la vie de la belle NANA devient de plus en plus tumultueuse.

Mardi

À 19h00, Télé-Sélection vous propose "Le Professionnel", où Jean-Paul Belmondo est un assassin politique.

À 22h10, le physicien et philosophe, Jean Charon, nous livre ses propos à Rencontres.

Mercredi

À 19h00, Louise Cloutier anime le magazine d'information Télé-Point.

À 20h00, Brigitte Bardot Telle Quelle, 2e de 3; une biographie qui démystifie.

Cinéma à 23h10 vous propose un film suédois intéressant "Bruit et Silence".

Jeudi

À 19h00, aux Grands Films, Henry Winkler, Sally Field et Henry Ford se retrouvent ensemble dans "Le Héros", une comédie dramatique américaine.

Vendredi

À 16h30, la série "Légendes Indiennes nous dévoilent un autre conte riche en sagesse, "La Femme d'Hiver", d'origine Ojibway.

La fresque historique, Shogun, avec Richard Chamberlain et Toshiro Mifune, se poursuit à 20h00.
Et en fin de soirée, James Bond entreprnd une nouvelle mission dans "Opération Tonnerre", à 22h00.

Ciné-Nuit présente une comédie dramatique avec Irène Dunne et Barbara Bel Geddes, intitulée, "Tendresse", (I Remember Mama, 1948).



LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Ronald Guay Rémi F. Smith
Shane H. I. Lasker
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310 Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNSWOOD
AUTOPAC TEL. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
James L. Downey, C.D., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: magasin et installations, 43 par 70, $25 000 ou meilleur offre. Plus pour la marchandise. Bonne affaire, raison de vente: retraite. Tél.: 1-447 2467 (Verley brothers, Laurier Manitoba).
-148-

CHERCHE personne, disponible les 2, 4 et 6 du cycle scolaire qui viendrais garder chez moi, une petite fille âgée de 7 mois. Tél.: 774-2381, Eveline.
-149-

OBLIGÉ de m'en séparer, céderai à personne aimant les bêtes, un excellent gardien canin, âgé de 4 ans, conviendrait très bien sur propriété ou ferme. Téléphoner en français: 255-4682.
-150-

À LOUER: suite simple, au chalet de Sainte-Agathe pour une personne d'âge d'or. Pour de plus amples renseignements, composez le 882-2493, 882-2345 ou 882-2296.
-151-

À VENDRE OU À LOUER: maison 3 chambres, garage attaché, dans le parc Jolys, Saint-Pierre. Appelez R. Robidoux au 247-8988, avant 16h30.
-152-

À VENDRE: maison dans Saint-Boniface, 2 ch. à coucher, salon cuisine, salle de bain au 1er plancher. Au sous-sol, 1 ch. à coucher, salle de récréation, salle de bain. Pas d'agent. Tél.:247-5126
-153-

À VENDRE: Dans Saint-Boniface, seulement 34 900$, maison de 3 ou 4 ch. à coucher, grande cuisine, près de l'hôpital, l'autobus et les magasins Tél.: Léo Grouette au 237-2621 ou 257-2528 DELBRO Real Estate Ltd.
-154-

DEMANDE: à toute personne ayant piano à prix modique de me contacter au plus tôt au 269-9871
-161-

À LOUER: appartement 3 pièces, meublé, près de l'hôpital, libre 1er novembre; 270$ par mois plus électricité. Tél.: 247-7251
-160-

À VENDRE: divan et fauteuil (custom-made) poteau de cède aussi deux tables de salon en acajou. Tél.: 237-6261
-161-

À VENDRE: duplex, genre bungalow, Saint Boniface; 2 ch. à coucher, haut revenu, seulement 45 900$. Léo Grouette (237-6261) ou DELBRO Real Estate (257-2528)
-162-

EMPLOI À TEMPS PARTIEL: un précepteur pour enseigner le français oral deux soirs par semaine chez moi à River Heights. Le salaire est de 8$/l'heure. Le candidat doit connaître le vocabulaire de l'éducation physique. Envoyez un résumé bref à 939, rue Centennial, Winnipeg, R3N 1R6
-163-

VEUX LOUER: une suite d'une ch. à coucher pour une dame seule; tél.: 233-9473 ou 237-5684, le plus tôt possible.
-164-

OFFRE SES SERVICES: pour cultiver des jardins, minimum 10$. Tél.: 233-3154 ou 233-7922 et après 18h00, 669-3022
-165-

A VENDRE: lots boisés (evergreen), 3, 4 et 5 acres sur rivière Seine, seulement 40 milles du périmètre. Maison moderne, sous-sol fini, tapis mur à mur, situé dans village de La Broquerie. Aussi chalet (murs et plafond isolés) salle de bain et électricité, sur grand lot boisé. Prix très modique et financement avantageux. Tél.: 1-424-5404 entre 18h00 et 22h00.
-156-

À LOUER: une suite, 2 ch. à coucher, à Lorette, Manitoba. Tél: 1-848-3764
-157-

KATIMAVIK: est à la recherche de familles d'hébergements pour les trois dernières semaines d'octobre; si intéressé, communiquer avec Marie au 235-0518.
-158-

SCULPTURE DE BOIS: les cours commenceront le 17 octobre au Collège Louis-Riel tous les lundi soirs de 19h00 à 22h00. Téléphonez à Jean Marie Rioux au 247-7516. Seulement quelques places de libre
-166-

À VENDRE: maison à 2 étages, 3 ch. à coucher, situé au centre Saint-Boniface. On demande 41 200$ Tél.: Marguerite Regnier au 944-9333 #4348 ou 257 0661 A. E. Lepage
-167-

ÊTES-VOUS célibataire? Avez-vous de la difficulté à rencontrer la personne qui vous convient? Le "Dating Place" est un service d'introduction moderne pour hommes et femmes de tout âge. Un service personnalisé et efficace est assuré. Consultation gratuite, $\frac{1}{2}$ du coût pour membres des autres clubs de rendez-vous ("dating clubs"); 1 mois gratuit avec une adhésion au club. Cette offre expire le 15 octobre 1983. Merci pour la magnifique réponse Votre appui est apprécié. Tél.: 949 9139 ou rendez nous visite au 305 504, rue Main, Royal Bank Tower "Nous changeons des vies"
-168-

JOIGNEZ aujourd'hui, un groupe de prière qui récite le Rosaire environ 3 fois par mois toute l'année, avec méditations sur les mystères. Les intentions, le clergé, le Pape et la paix dans le monde. Les ami(e)s des apparitions de la très Sainte Vierge Marie. Tél.: 261-3964
-169-

À VENDRE: un divan lit 70", beige et brun à carreaux, payé 650$ vendrais pour 325$; chaise berceuse pivotante, payée 275$ vendrais pour 125$; table à café ronde, miroir sur le dessus, payé 450$ vendrais pour 200$; étagère à plante en fer forgé (peut contenir 6 plantes) 50$. (Tous ces articles ont été achetés dans l'espace de deux ans.) Tout est en excellent état. Tél.: 233-0999 après 17h00
-170-

À VENDRE: jouets, jeux, livres et comiques en très bon état, pour garçons de 4 à 12 ans; pour moins que la moitié prix. Tél.: 257-0186.
-171-

À VENDRE: équipement de hockey pouvant servir à un garçon de 9 à 12 ans. Téléphoner à Gilles au 269-9871.
-162-

"JEANNE'S LUNCH" sur la Hamel sera fermé jusqu'à nouvel ordre: J.G.L. Gérant.
-163-

À VENDRE: lait frais .50/l; oeufs, boeuf. Laurin Dairy, Dufresne, Manitoba. 30 km à l'est de Winnipeg sur No 1, 1 km à droite sur la 207. Tél. 878-3336.
-125-

INSTITUTRICE bilingue, qualifiée et certifiée offre ses services come tutrice privée au cours de l'année scolaire 83-84. Disponible immédiatement; pour adultes et enfants. Veuillez composer le 237-6027
-172-

À VENDRE: remise en métal, 5 x 7 pieds; 150$.
1 Chrysler - 1927 - complètement rénové, excellente condition
1 tapis, 9 x 12 pieds, avec sous tapis beige; 35$. Tél.: 233-9381
-173-

À VENDRE: une belle guitare classique, fait à la main, en excellente condition, avec boitier solide; seulement 200$. Appelez Gilbert au 247-4823 (journée) ou au 667-8815 (soir)
-174-

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
1522-F 363 avenue Broadway 956-2428

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: **233-3385**
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Saint-Claude

C'est moderne, c'est beau, c'est possible

La saison estivale 83 a été une période de cheminement vers le progrès dans le village de Saint-Claude. Qui dit progrès dit changement; qui de changement dit adaptation.

Plusieurs rues, y compris la rue principale et la route 240, ont été nivelées et pavées par des experts de la Nelson River Construction. Un bon nombre de résidants en ont profité pour améliorer la voie d'accès pour leur lot en ayant recours à ces ouvriers d'expérience qui donnaient un nouveau "caractère" à nos rues.

Et en parlant de caractère, celle qui a subi le plus grand changement est bien la rue principale. Afin d'éviter les conséquences fâcheuses du dégel annuel, plusieurs excavations ont été faites et garnies de chaux. Ce procédé devrait assurer la stabilité du bon état de la rue telle qu'on le voit maintenant. Pour faciliter la circulation toujours croissante, on a agrandi la rue. Cela a exigé la destruction d'arbres qui faisaient l'admiration de plusieurs.

Les clients sortant des maisons de commerce n'ont plus à craindre les flaques d'eau. Un immense fossé longeant la rue principale fait couler l'eau vers l'est. Aucunement un obstacle, ce fossé ajoute une note de gaieté. Sous la direction de Georges Bonnefoy, agronome provincial, la semence de gazon et d'avoine est faite et les versants du fossé sont déjà verdoyants.

Dans quelques semaines, des arbres seront plantés sur les plateaux entre la voie ferrée et le fossé. Premiers pas dans la planification de petits parcs qui seront complétés le printemps prochain avec des fleurs et tout, dans le centre du village.

Un joli pont en forme d'arc enjambe le fossé près du bureau de poste et la caisse populaire. Ce pont a été construit pour combler le manque du sentier que les piétons du quartier sud avaient depuis longtemps tracé dans leur marche quotidienne en quête du courrier.



Le nouveau pont pour piétons.

Il y a aussi de nouveaux trottoirs en voie d'achèvement. Le village revêt vraiment un caractère nouveau.

Avec tous ces changements, les citoyens de Saint-Claude s'adaptent à une nouveauté, celle du stationnement parallèle dans la rue principale. La rue a maintenant un aspect d'ordre, de planification, de règlements à suivre. C'est moderne, c'est beau, c'est possible.

Un autre projet majeur a débuté dans notre village cet été. Les premiers travaux, pour la plupart volontaire, ont été faits sur le terrain de la future salle de "centre récréatif". Quoi qu'au stade d'embryon seulement, le premier coup de pelle a été donné, les matériaux de construction arrivent. Il nous tarde de voir cette nouvelle salle ouvrir ses portes.

Enfin, verrons-nous une journée de dédicace pour nommer le nouveau pont sous lequel coulent déboire, avancement, progrès, conciliation? Ce ne sera alors que souvenirs..

Rose PHILIPPE

Notre-Dame-de-Lourdes

École de hockey: il reste des places

L'école de hockey, organisée par le comité de hockey mineur de Notre-Dame-de-Lourde, aura lieu durant six jours, du 17 au 22 octobre.

Environ 90 garçons, âgés de 6 à 18 ans, se sont déjà enregistrés afin de profiter de l'expérience et les bons conseils de Maurice Brunel (l'entraîneur-chef qui a joué pour l'équipe nationale de la Suède), de Bob Lesley de Carman (qui a joué pour les Los Angeles Kings) et Don Revell (qui a joué au niveau semi-professionnel).

Les commentaires positifs des participants de l'école de hockey l'automne dernier ont encouragé le comité à tenter l'expérience une deuxième année. Le nombre déjà inscrit fait la preuve de la popularité de ce genre d'activité.

Il y a toutefois encore une douzaine de places de disponibles. Les intéressés sont priés de communiquer avec André Dacquay.

Denis BIBAULT

Tir-dinde: c'est le 9

Le tir-dinde annuel, organisé par l'Association de la faune Notre-Dame, aura lieu sur le terrain de tir de l'Association le dimanche 9 octobre à 13h30.

Il y aura seulement les 15 dindes farcies et cuites (aucune dinde congelée).

Les participants pourront se risquer aux dés ou à la carabine (.22), à un dollar la chance.





Otterburne

Pour la glace, rendez-vous le 8

Depuis le printemps dernier, le nouveau conseil d'administration du complexe de curling d'Otterburne s'affaire pour s'assurer que la prochaine saison de curling se déroule sur de la glace artificielle.

Beaucoup de travaux ont déjà été effectués. Entre autres, deux puits ont été creusés, un abri pour les mécanismes divers a été construit. Mais le conseil est au point où il a besoin d'une bonne "bourré" pour faire avancer les travaux plus rapidement.

C'est donc que samedi 8 octobre, on fait appel à tous les bras forts pour venir en grand nombre au curling pour donner un coup de coeur... Si vous avez marteaux, scies, pelles, etc., c'est bien, mais ce n'est pas nécessaire.

La direction signale qu'on vous fournira ce dont vous avez besoin. Donc rendez-vous samedi le 8 octobre, entre 9h00 et 16h00 au curling.

Par ailleurs, la réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb se déroula au curling d'Otterburne la semaine dernière. Cette réunion d'affaires fut suivie d'une rencontre d'information pour tous les intéressés. À cette 2e réunion, le film "The Knight of Columbus is you and me" fut présenté.

Mais sans avoir été planifiée comme telle, cette présentation tombait à point puisque, suite à une rencontre avec des membres de l'exécutif du conseil d'État, un nouveau conseil de Chevaliers de Colomb s'organise à Otterburne.

C'est donc dire que depuis, des membres de la paroisse et de la chevalerie sont à faire du recrutement. Tous les hommes de 18 ans et plus de la paroisse qui n'ont pas encore été rencontrés et qui sont intéressés au projet, adressez-vous à Laval, Antonio, Adrien, Paul, Marcel ou Pierre. Mardi 11 octobre au sous-sol de l'église se tiendra la réunion d'inauguration du nouveau conseil. Voir le bulletin paroissial pour plus de détails. Le parrain du nouveau conseil est nul autre que le conseil Carillon (Otterburne - Saint-Pierre-Jolys).

Pierre BEAUDOIN

Calendrier

Mardi 11 octobre: à 20h00, au sous-sol de l'église, réunion d'inauguration du nouveau conseil des Chevaliers de Colomb.

Dimanche 16 octobre: souper d'automne de la paroisse Saint-Viateur d'Otterburne. Le tout sera à la salle du curling entre 16h00 et 19h00. Adultes: 5$50; enfants (5-12 ans): 3$00.





Saint-Malo

Deux fêtes familiales sous le signe du 25e

Deux couples ont fêté 25 années de mariage.

Il y a de cela déjà 25 années que Bernice Myslicki et Fabien Preteau se vouèrent l'un à l'autre en l'église de Beauséjour le 27 septembre 1958.

En souvenir de ce jour et aussi pour fêter les 25 années passées ensemble, Bernice et Fabien accueillaient avec leurs six enfants, Gérald, Marcel, Eugène, Diane, Nicole et Carole, quelque 300 invités pour un souper entièrement préparé par Bernice elle-même.

Ce couple a su fonder un foyer où règnait un atmosphère propice à maints genres d'apprentissages. Avec leur père, un naturaliste passionné de la chasse, les jeunes apprirent, entre autres, le respect de l'espèce animale. En Bernice, ils voient une mère dont la sagesse semble innée et pour qui la bonne humeur est toujours de rigueur.

N'attachant que très peu d'importance au matérialisme, le couple semble plutôt voué à rendre service

Cependant, le 25e anniversaire d'Hélène, née Le Gall, et de Denis Hébert passa, pour tout dire, inaperçu lors du grand rassemblement à Sainte-Anne-des-Chênes le 27 septembre. Aucun appel, aucun voeux de la part des familles des jubilés.

Ils ne se doutaient aucunement de la double surprise qui les attendait le samedi suivant.



Hélène et Denis

D'abord, leur fille, Gisèle, venue d'Edmonton, s'est rendue pour souper à Saint-Pierre-Jolys avec ses frères Luc et Rhéau, sa soeur Adèle et les frères jumeaux Le Gall, ainsi que leurs épouses.

Les jubilés furent d'autant plus émus lorsqu'on les amena en soirée au chalet de Gilles Hébert à La Rochelle où ils se virent entourés de leur famille y compris Joseph Hébert, le père de Denis.

Gisèle rappela alors les souvenirs des débuts de cette histoire d'amour. Lors d'une fin de journée très froide, Denis s'était arrêté, paraît-il, en traîne à fumier garnie de balles de foin pour donner un "lift" à la jolie maîtresse d'école, Mamzelle Le Gall. Puis elle souligna avec reconnaissance cette vie de parents qui surent se



Bernice et Fabien

dépenser et sur qui on peut encore compter.

Une soirée de détente a suivi pour tous et aussi pour Léo Robert, beau-frère, plutôt que président de la SFM, du moins à cette occasion. C'est jusqu'aux p'tites heures du matin qu'on fit rouler les cuillères et qu'on jiguait au son de rigodons de violoneux.

Paulette GOSSELIN

Winnipeg

On pourra indiquer

Réunir des personnes de langue française pour faire de nouvelles connaissances et se divertir en français, voilà en quelques mots le but du comité culturel de Winnipeg.

À cette fin, le comité organise une soirée spectacle avec Gerry et Ziz le 22 octobre, à 20h00, à l'église du Sacré-Coeur, 600, avenue Bannatyne

Le comité espère rejoindre des familles de Winnipeg qui aimeraient assister à des journées d'activités. Il y aura un peu de tout: jeux, chants, danses, bricolage et même un mini-cours de français.

À la soirée spectacle, vous pourrez remplir un formulaire afin d'indiquer votre choix d'activité.

Odette JOBIN

Elie

Calendrier

Le souper paroissial d'Elie aura lieu le dimanche 23 octobre à l'Institut collégail Saint-Paul, entre 17h00 et 19h00.

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

COMMISSIONS CANADIENNES DES TRANSPORTS

(À TITRE DE RENSEIGNEMENTS)
Référence No: 2-J85-4A/13A(228/83) (AOL)
Rôle No: 6592

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR ILFORD-RIVERTON AIRWAYS LTD. - AFIN DE MODIFIER LA CONDITION No 1 DU PERMIS No A.T.C. 624/52(NS) ET No A.T.C. 1207/61(C)

Le permis No A.T.C. 624/52(NS) autorise Ilford-Riverton Airways Ltd. à exploiter un servicer aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 3), afin de desservir les points Winnipeg, Island Lake, des points sur le Gods Lake (à savoir God's Lake, God's Lake Narrows, God's River) et Red Sucker Lake (Manitoba) et Sandy Lake (Ontario) et le permis No A.T.C. 1207/61 autorise la titulaire à exploiter un service aérien commercial d'affrètement (Classe 4) d'une base située à Winnipeg (Manitoba).

La condition No 1 des permis No A.T.C. 624/52(NS) et permis No A.T.C. 1207/61 dit que la titulaire est limitée à l'utilisation d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C, D (limitée aux aéronefs DC-3 et à deux (2) aéronefs Canso dans le groupe D) et E (limitée aux aéronefs à hélices en vue du transport de marchandises).

La titulaire demande maintenant de modifier la condition susmentionnée en y supprimant la restriction qui limite la titulaire au transport de marchandises dans le groupe E, en vertu des permis No A.T.C 624/52(NS) et No 1207/61(C).

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **24 octobre 1983**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

Catherine Vandenberg
Division des permis
pour le directeur suppléant
de l'Exploitation (Permis)
Comité des transports aériens

le 16 septembre 1983

Canada

Sainte-Anne-des-Chênes

Mieux que le hockey: jamais avait-on vu pareille foule

Ils sont venus en voiture, ils sont venus en autobus, ils sont venus en vélo et à pied, appuyer l'entente négociée par la SFM avec le gouvernement provincial pour les Franco-Manitobains.

Les assises ont débuté lentement. Les premiers orateurs étaient le Dr Doyle et Guy Lévesque

Des trente présentation pendant la journée, seulement deux s'opposaient aux amendements proposés par le gouvernement provincial, dont le préfet de la municipalité voisine, Hanover. Le préfet ne se disait pas contre les droits des francophones, mais n'endossait rien qui augmenterait ou diminuerait ces droits

Pendant la journée, il y avait toujours entre cinquante à cent peronnes présentes, pour la plupart favorables à l'entente et qui, souvent, avait de la peine à contenir leurs émotions, de sorte que le président de la commission a dû, à plusieurs reprises, avertir qu'aucune manifestation de la foule n'était permise.

La foule commença à grossir en fin d'après-midi. Lorsque les assises reprirent il y avait environ 2 500 personnes. Toutes étaient venues appuyer Léo Robert, président de la SFM.

L'atmosphère de la salle communautaire avait complètement changé, du paisible à la cacophonie. Une foule de 600 personnes remplissait la salle à capacité. Cette foule nerveuse tantôt murmurait, tantôt applaudissait et chantait. Lorsque Léo Robert se présenta pour lire son mémoire, elle éclata! Ce fut le tohu-bohu, l'apothéose de la soirée. Elle s'est tue pendant la représentation pour reprendre après avec ses gestes d'appui.

À l'extérieur, la foule (environ 2 000 personnes) suivait les assises par le truchement de deux gros écrans installés dans des grosses tentes. Dehors la foule manifestait à coeur-joie. Elle démontrait son accord ou son désaccord sans inhibition et sans gêne. Tantôt elle applaudissait, tantôt elle grognait et criait

La soirée se termina pas un spectacle des chants et un monologue. Les paroles, composées pour l'occasion et chantées sur des refrains bien connus animait la foule, débordante de joie et de satisfaction. Vers 23h00, la foule, se dispersa pour rentrer chez-elle

Ce fut la plus importante manifestation que Sainte-Anne ait jamais connue; une réussite, pour dire le moins. Ce fut, encore une fois, un témoignage vibrant, que la SFM représente les Franco-Manitobains Chapeau au président, au conseil d'administration et aux permanents de la Société franco-manitobaine

Le gouvernement se devait de choisir Sainte-Anne-des-Chênes, château-fort rural de la francophonie, qui a fourni deux présidents à la SFM et plusieurs conseillers, et il n'a pas été déçu, ni par le spectacle, ni par la teneur des mémoires et ni par l'enthousiasme et la conviction

Ce soir-là, un fort pourcentage des habitants de ce petit village se rendait sur les lieux applaudir les siens, car des 106 mémoires inscris, une quarantaine était des Sainte-Anne. Les rues débordaient de voitures, encore plus que pendant le temps fort du hockey

Jamais avait-on vu pareille foule à Sainte-Anne. Ce fut, pour les jeunes du village, une expérience enrichissante et, surtout, inoubliante

Gérard ARCHAMBAULT



Un fort pourcentage des habitants s'est rendu...

Le village aura son propre policier

Après huit ans de service par la Gendarmerie Royale du Canada, le village de Sainte-Anne-des-Chênes a décidé d'embaucher de nouveau son propre policier.

Selon le maire, Roger Smith, le conseil municipal voulait assurer une présence continuelle de la police dans le village

Jusqu'au 30 septembre, le village était désservi par la GRC de Steinbach

Par ailleurs, le maire a ajouté que le nouveau service pourra coûter moins cher A compter du 1er avril en effet, les villages et municipalités doivent payer 25 pour cent de plus pour les services policiers de la GRC selon une nouvelle entente avec le gouvernement fédéral.

Ile-des-Chênes

Le thé-bazar de la LFC: un bilan

Le thé-bazar organisé par la Ligue féminine catholique a connu un bon succès réalisant un profit d'au delà de 2 400$.

L'assistance a été un peu moindre que par les années passées, peut-être à cause de la belle température

Il est évident que les paroissiens ont appuyé par leur générosité ce projet annuel On remarquait aussi plusieurs visiteurs des paroisses environnantes. Mentionnons en particulier l'abbé Lucien Roy, aumônier diocésain de la LFC

Notre club d'aînés, ainsi que trois commerçants: Centennial Gravel & Excavating, Garage Ile-des-Chênes et Ile-des-Chênes Shopping Centre avaient préparé un comptoir et fourni des articles pour des tirages.

Les gagnants au grand tirage ont été: 1er prix de 100$, don des Chevaliers de Colomb, Patick Petit; 2e prix de 75$, don de la LFC, Denis La Flèche; 3e prix de 50$, don de la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes, Joanne Dupuis

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Calendrier

Le samedi 5 octobre au Centre récréatif, veillée "Meet your neighbors", organisée par la Chambre de commerce. Venez rencontrer les nouveaux résidents de notre communauté. Stan Kubicek de CKRC et CKND sera maître de cérémonie.



Félicitations et meilleurs voeux à
M. et Mme Euclide Boiteau
(Tiki) de Letellier, qui célèbrent leur 60e anniversaire de mariage.
Leurs enfants organisent un thé-rencontre en leur honneur le dimanche 9 octobre 1983 dans la salle mémoriale de Letellier.
Tous les parents et amis sont invités à partager leur joie en se rendant à cette heureuse occasion.

Venez marchotter pour la vie! Où, quand, qui...

Où? Mais à Saint-Jean-Baptiste bien sûr! Pourquoi? C'est le marchethon Pro-Vie annuel des Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm.

Quand? Le samedi 15 octobre, avec inscription à partir de 9h00 et départ à 10h00 de l'École élémentaire.

Et c'est pour qui? On ne refuse personne, et tous ceux qui veulent essayer de parcourir les 10 km du parcours sur la digue et jusqu'aux quatre coins à l'est du parc, sont les bienvenus.

Les feuilles d'inscription, ça se trouve aux écoles et aux presbytères de la région, ou chez Philippe Sabourin (Saint-Jean-Baptiste), Hervé Barnabé (Letellier), Aurèle Houle (Saint-Joseph) et Henri Marion (Morris, Sainte-Elizabeth).

Alors, trouvez-vous des commanditaires et pour vous de la ville, venez prendre de l'air en campagne; le Conseil Montcalm vous offrira une soupe aux pois ou aux lentilles en fin de parcours. (Il faut marcher avant!)

Ah oui! même si les organisateurs nous promettent une merveilleuse température, ils ont prévu une remise au dimanche 16 octobre (14h00) au cas où...

Ça fait rien, il paraît qu'une soupe aux pois réchauffée, c'est encore meilleur!

Florent BEAUDETTE



Le 21 septembre avait lieu à Saint-Jean-Baptiste la plongée - montée des jeunes du mouvement scouts-guides. Plus de 50 filles et garçons font partie du mouvement cette année, donc une très forte participation.

Calendrier

Samedi 8 octobre au Centre de Ressources de Saint-Jean-Baptiste, vente de linge, d'articles usagés, de pâtisseries, etc. pour aider le centre. Apportez vos dons à Isabelle Barnabé.

Samedi 15 octobre à 10h00, à l'École élémentaire de Saint-Jean-Baptiste, départ du "marchotton" Pro-Vie organisé par les Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm.

Saint-Joseph

Marie-Marthe Damphousse présidente

Une dizaine de dames du Mouvement des femmes chrétiennes se réunissaient au presbytère de la paroisse pour leur assemblée annuelle.

Pour remplacer la présidente sortante, Claudette Rémillard, Marie-Marthe Damphousse a accepté de prendre la relève pour un mandat de trois ans. L'abbé Louis Morin participait à la réunion.

Pour 1983/84, le comité sera formé de: Marie-Marthe Damphousse (présidente), Solange Bissonnette (vice-présidente), Georgette Houle (secrétaire-trésorière), et des conseillères: Lorraine Parent et Lise Beaudry.

Les membres actuels invitent d'une façon spéciale toutes les dames qui ne sont pas encore enregistrées dans le Mouvement de le faire le plus tôt possible. Contactez l'une des membres du comité pour plus de renseignements à ce sujet.

Marie SARRASIN

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 14 novembre 1983 au Château Lacombe, 101e Rue, angle Bellamy Hill, Edmonton (Alberta) afin d'étudier ce qui suit: **Westman Media Co-operative Ltd.**; Birtle (Manitoba); Demande (832006100) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Birtle, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée au: Bureau municipal, 7e Rue, Birtle (Manitoba) **Westman Media Cooperative Ltd.**; Brandon (Manitoba); Demande (831997200) présentée par Westman Media Cooperative Ltd. en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Brandon, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée chez: 909 - 24e Rue, Brandon. **Westman Media Cooperative Ltd.**; Boissevain (Manitoba); Demande (832005300) présentée par Westman Media Cooperative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Boissevain, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée au: Bureau municipal, 420, rue South Railway, Boissevain. **Westman Media Cooperative Ltd.**; Carberry (Manitoba); Demande (832000400) présentée par Westman Media Cooperative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Carberry, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée au: Bureau municipal, 122, rue Main, Carberry. **Westman Media Co-operative Ltd.**; Dauphin (Manitoba); Demande (832014500) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Dauphin, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée au: 18 - 2e Avenue, Dauphin. **Westman Media Co-operative Ltd.**; Deloraine (Manitoba); Demande (832002000) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Deloraine, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée aux: Bureaux municipaux, 220, rue South Railway, Deloraine. **Westman Media Co-operative Ltd.**; Gilbert Plains (Manitoba); Demande (832016000) présentée par Westman Media Cooperative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Gilbert Plains, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée aux: Bureaux de village, 114, rue Main, Gilbert Plains. *Westman Media Co-operative Ltd.*; Gladstone (Manitoba); Demande (832012900) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Gladstone, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée aux: Bureaux de la municipalité rurale de Westbourne, rue Morris, Gladstone **Westman Media Co-operative Ltd.** Grandview (Manitoba); Demande (832007900) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Grandview, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée aux: Bureaux municipaux, 436, rue Main, Grandview. **Westman Media Co-operative Ltd.**; Killarney (Manitoba); Demande (832015200) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Killarney, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée à: L'hôtel de ville, 415, rue Broadway, Killarney **Westman Media Co-operative Ltd.**; Melita (Manitoba); Demande (832010300) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Melita, qui expire le 31 janvier 1984 La demande peut être examinée aux: Bureaux municipaux, Rue Main, Melita. **Westman Media Co-operative Ltd.**; Minnedosa (Manitoba); Demande (831998000) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Minnedosa, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée au: Bureau municipal, 103, rue Main, Minnedosa. **Westman Media Co-operative Ltd.**; Neepawa (Manitoba); Demande (831999800) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Neepawa, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée au: Centre culturel Viscount, Avenue Mountain, Neepawa. **Westman Media Co-operative Ltd.**, Rivers (Manitoba); Demande (832001200) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Rivers, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée aux: Bureaux municipaux, 670 - 2e Avenue, Rivers. **Westman Media Co-operative Ltd.**; Roblin (Manitoba); Demande (832009500) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Roblin, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée aux: Bureaux municipaux, 130 - 2e Avenue, Roblin. **Westman Media Co-operative Ltd.**; Russell (Manitoba); Demande (832013700) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Russell, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée aux: Bureaux municipaux, 135, avenue Pelly Nord, Russell. **Westman Media Co-operative Ltd.**; Sainte-Rose-du-Lac (Manitoba); Demande (832011100) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion desservant Sainte-Rose-du-Lac, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée aux: Bureaux municipaux, Central sud, Sainte-Rose-du-Lac. **Westman Media Co-operative Ltd.**; Souris (Manitoba); Demande (832004600) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Souris, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée au: Bureau municipal, 100 - 2e Rue Sud, Souris **Westman Media Co-operative Ltd.**; Swan River (Manitoba), Demande (832003800) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba), R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Swan River, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée aux: Bureaux municipaux, 135 - 5e Avenue Nord, Swan River. **Westman Media Co-operative Ltd.**; Virden (Manitoba); Demande (832008700) présentée par Westman Media Co-operative Ltd., 909 - 24e Rue, Brandon (Manitoba) R7B 1Y5, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Virden, qui expire le 31 janvier 1984. La demande peut être examinée aux: Bureaux de la division scolaire de Fort La Bosse, 523 - 9e Avenue, Virden. Intervention. Toute personne désirant intervenir doit faire parvenir son intervention écrite au Secrétaire général du Conseil (CRTC, Ottawa (Ontario), K1A 0N2). De plus, l'intervenant doit signifier au requérant une copie exacte de son intervention, au plus tard à la date limite ci-dessous et il doit joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyé au Secrétaire général. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents et des motifs pour lesquels l'intervenant se dit en appui ou contre la demande ou pourquoi il y suggère des modifications ainsi que son désir de comparaître ou non au cours de l'audience publique. À remarquer que les interventions doivent être reçues à la date sousmentionnée et non simplement postées à cette date: date limite d'intervention: **le 25 octobre 1983**.

Examen des demandes et des documents pendant les heures normales de bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis, au Conseil, Édifice central, les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec), K1A 0N2, au bureau régional de Winnipeg, Édifice The Kensington, 725, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), R3B 2B3, et au bureau régional de l'Ouest, suite 1130, 701, rue West Georgia, Vancouver (C.-B.), V7Y 1C6.

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des Règles de procédure, disponible au coût de 1,50$ au: Centre d'édition du Gouvernement du Canada, ministère des approvisionnements et services, Hull (Québec), K1A 0S9. Renseignements: Écrire au Conseil ou téléphoner au (819) 997-1027 ou 997-1328. (NPH-61)

Canada



Salim LAFANTAISIE

À la mémoire de notre père et grand-père, décédé le 9 octobre 1979.

Les mots ne peuvent exprimer le profond vide créé par la perte de ta présence mais sache que notre amour pour toi restera aussi pur que la première neige.

Tu es toujours dans notre coeur... maintenant et à jamais...

Armand, Claire et famille



Louis BÉLANGER

C'est samedi soir, le 24 septembre, jour de la Vierge Marie, que Louis Bélanger a été appelé et accueilli dans la "Maison du Père, cité des joies éternelles". Il y rejoignait pour l'éternité de bon heur Maman et Papa, ses soeurs et ses frères déjà décédés. À nous ses frères et ses soeurs qui demeurons sur la terre, il est signe d'espoir, de désir et de persévérance. Nous tous, à commencer par Geneviève, Désiré et Ulric et puis Bernadette et Agnès, enfin nous les deux p'tits, Bernard et Roland, prêtres, avons apprécié la présence stimulante d'un frère chrétien et généreux.

Jeune garçon, Louis était le défenseur de ses deux p'tits frères, contre les injustes agresseurs se préparant sans doute à la défense de son pays comme volontaire dans l'armée canadienne pour une cause d'autant plus noble cependant... "la liberté" tout comme ses deux autres frères défunts: Florent et Henri.

Son sens aigüe d'assiduité et sa stabilité au travail lui ont permis l'assurance d'un emploi permanent de plus de 40 ans avec la même compagnie. Son intérêt dans la communauté lui permit de se lancer dans un de ses sports favoris, le base-ball, à titre d'arbitre en particulier, comme son frère Désiré, de renommée sportive très marquée.

Mais c'est surtout sur le plan paroissial que Louis se distingua comme enfant de Dieu. Il rechercha un moyen d'amener le Christ plus près des gens de "l'autre côté de la Seine". Il commença, avec l'aide de son frère Bernard, vicaire à la Cathédrale, par la "Messe de Minuit" au "Loveday Mushroom Plant", sur la rue Archibald. L'atmosphère modeste et pauvre était propice à l'humilité de la première crèche. Désirant une permanence du Christ parmi eux, il travailla avec la permission de son curé et en collaboration avec des co-paroissiens à l'érection de la Chapelle Saint-Louis et plus tard à la construction du Centre Saint-Louis. Depuis sa jeunesse, Louis était d'une intégrité remarquable à vouloir payer ses dettes et des rembourser à temps. Il s'engagea donc de plein coeur à oeuvrer au Centre pendant des années afin que la communauté de Saint-Louis reflète la justice et la charité chrétienne de son milieu.

Il laisse à son épouse Denise le témoignage d'un mari fidèle et délicat. À ses enfants il laisse la gage, l'héritage et le patrimoine de sa foi catholique et de sa langue maternelle. À toi Denise, épouse merveilleuse, courageuse et compréhensive, nous, la famille Bélanger t'embrassons affectueusement dans ton deuil et nous t'assurons notre appui familial et priant.

Vous ses dix enfants, chères nièces, Charlotte, Louise, Juliette, Pauline, Michelle, Françoise, Nicole et Rose, et neveux Georges et Marc, nous vous chérissons et prions pour vous.

La cécité physique dont votre père Louis a souffert nous laisse entrevoir les réalités invisibles de la foi, de l'espérance et de la charité. Il a su pratiquer ces vertus dans l'acceptation de son épreuve. Qui ne se souvient pas alors de la situation de Job et de ses paroles en voyant l'évidente limite physique de Louis:

"Dieu m'a tout donné (vue et santé); Dieu m'a tout enlevé (vue et santé); Que son Saint Nom soit béni... et en tout cela il ne méprisa pas Dieu."

"Par la Croix Jésus - guéris-nous, pacifie-nous."

Les funérailles de Louis furent célébrées à la Cathédrale de Saint-Boniface dans cette même foi, espérance et charité sous la sereine présidence de son curé, M. l'abbé Léo Couture, cousin. La présence et la prière au Choeur de Monseigneur l'archevêque Antoine Hacault, des deux frères Bernard et Roland, du père Albert Girard, o.m.i., cousin, des abbés Walter Szumski, Pierre Gagné, Odilon Larochelle, Fernand Desjardins et Georges Damphousse, complétèrent la dimension ecclésiale d'une église comble de fidèles et d'amis. Heureux hommage à Louis, chrétien fidèle. Les chants et la musique de choix témoignèrent des nombreuses fois que Louis chanta à coeur-joie et à plein-poumon les louanges du Seigneur. La présence des vétérans canadiens ajouta une dimension patriotique au "dernier service" que l'Église rendait à Louis.

Un grand merci à tous ceux et celles qui nous ont offert leur sympathie et l'assurance de leur prière.

"Dans ta belle Maison, Seigneur, accueille notre frère Louis."

"O Vierge de lumière, sois toujours l'humble étoile qui brille sur notre route et nous conduit à Jésus."

LA FAMILLE
RECONNAISSANTE
DES BÉLANGER

Juliette GOULET
(née Lagimodière)

Le jeudi 8 septembre à l'hôpital de Saint-Boniface est décédée à l'âge de 90 ans, Juliette Goulet (née Lagimodière) de Lorette, Manitoba.

Elle eut le bonheur de jouir d'une bonne santé toute sa vie. Juliette est née à Lorette le 6 août 1893. Elle était la fille de M. et Mme William Lagimodière. Elle était fière d'être descendante des Lagimodière, des Marion, des Goulet, des Genthons, etc. Elle avait été une des premières élèves à prendre des leçons de piano avec les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. À l'occasion de leur 75e anniversaire de leur arrivée à Lorette en 1976, elle fut invitée à jouer à la réception en leur honneur.

Juliette fut précédée à la tombe par son époux, Arthur, le 8 février 1974. Elle laisse dans le deuil son fils, Roger, de Winnipeg et ses six filles: Mme J. Lavallée (Lucie) de Lorette, Mlle Agnes Goulet de Saint-Boniface, Mme E. Anderson (Artha) de Libau, Mme A. Pichard (Jeanne) de Fort Garry, Mme W. Bates (Gisèle) de Victoria, Colombie-Britannique, Mme J. Obelnicki (Denyse) de Fisher Branch; 12 petits-enfants; 6 arrière-petits-enfants; et une soeur, Mme Alice Lavallée de Grande Pointe.

Les prières eurent lieu lundi le 12 septembre à 19h00 dans l'église Notre-Dame de Lorette. La célébration Eucharistique fut ensuite célébrée par l'abbé Bernard Bélanger. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Les porteurs furent Richard Lambert, Guy Lavallée, Normand Lagimodière, Grant Anderson, Allan Prichard et Stephen Obelnicki.

La famille Goulet désire remercier les membres de l'ambulance de Sainte-Anne-des-Chênes; les gardes-malades, le médecin, et l'aumônier de l'hôpital de Saint Boniface; ainsi que l'abbé Bernard Bélanger et ses assistants, les dames qui ont servi le goûter, tous ceux qui ont assisté aux funérailles ou qui ont témoigné leurs sympathies par leurs prières, leurs offrandes de messes ou de fleurs, etc.

Jean PRÉJET

Après une longue maladie, le mardi 16 août 1983, est décédé au Foyer Notre-Dane, Jean Préjet, à l'âge de 62 ans, époux de Sidonie (née Philippot) de Notre-Dame-de-Lourdes.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil cinq fils et deux filles; dont Gérald et son épouse Odette (née François) de Saint-Vital, Normand et son épouse Liliane (née Simon) de Notre-Dame-de-Lourdes, Denis et son épouse Jo-Anne (née Van Den Busche) de Swan Lake, Gilles et son épouse Nancy (née Vaags) de Saint-Vital, Richard de Saint-Vital, Ginette et son époux Roger Dupasquier de Saint-Vital, Lorraine et son époux Aimé Pantel de Notre-Dame-de-Lourdes; ainsi que 14 petits-enfants.

Il laisse aussi un frère Alban et son épouse Jeannine (née Barten); cinq soeurs: Cécile et son époux Ovila Couture, Yolande et son époux Alain Péreux, Odette et son époux Martial Fouasse, Monique et son époux Max Armstrong et Sr Lorraine Préjet; ses beaux-parents, M. et Mme Jean-Marie Philippot de Saint-Claude; ses beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux neveux et nièces.

Tout au cours de sa maladie, Jean manifesta une foi exemplaire qui lui aida à accepter ses souffrances. Les prières furent récitées le samedi 20 août en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, suivies de la messe de la Résurrection à 11h00. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Les porteurs furent: ses beaux-frères, Ovila Couture, Alain Péreux, Martial Fouasse et Alphonse Jacques; son cousin Pierre Marcon et un ami Odiel Brugghe.

L'abbé Choiselat présida le sacrifice eucharistique. Denis Marcon, Aurèle Badiou, Paul Monchamp et Daniel Grenier servaient à l'autel. Recueillait les offrandes - Roger Payette, Adrien Lesage, Jean Mabon et André Bourrier. Joanne Préjet, nièce et filleule de Jean lut l'épître et les prières universelles. Les auxiliaires à la communion furent Pierre et Yvonne Marcon. Renée Delaquis dirigea le chant. Odile Badiou était à l'orgue.

La direction des funérailles fut confiée à la Maison Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.

REMERCIEMENTS

Mme Sidonie Préjet et ses enfants remercient sincèrement le personnel du Foyer Notre-Dame, ainsi que les Docteurs Duval et Hindle pour les soins attentifs donnés à leur cher mari et père. Un merci spécial à Mme Jeanne Mabon pour son dévouement dans les derniers moments, à l'abbé Choiselat pour ses mots réconfortants.

Merci à ceux qui ont offert des messes, ou marque de sympathie, ont envoyé des fleurs et cartes. Aux Filles d'Isabelle, merci pour avoir préparé et servi le goûter, ainsi qu'aux personnes qui ont apporté de la nourriture à l'arène et à la maison; aussi merci à ceux qui nous ont visités. À Clement, Adam et Alvin, votre délicatesse nous a touché.

La page de Bicolo

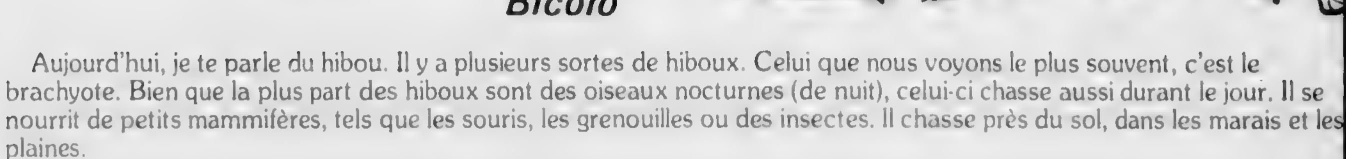
Salut toi,

Nous voici dans la belle saison de l'automne!

Moi j'aime bien quand l'air est frais... que les feuilles deviennent toutes sortes de couleurs.

Et toi, aimes-tu l'automne?

Bicolo



Aujourd'hui, je te parle du hibou. Il y a plusieurs sortes de hiboux. Celui que nous voyons le plus souvent, c'est le brachyote. Bien que la plus part des hiboux sont des oiseaux nocturnes (de nuit), celui-ci chasse aussi durant le jour. Il se nourrit de petits mammifères, tels que les souris, les grenouilles ou des insectes. Il chasse près du sol, dans les marais et les plaines.

Le hibou n'est pas tellement habile en construction; c'est pourquoi il se satisfait d'un nid abandonné ou d'un tronc d'arbre.

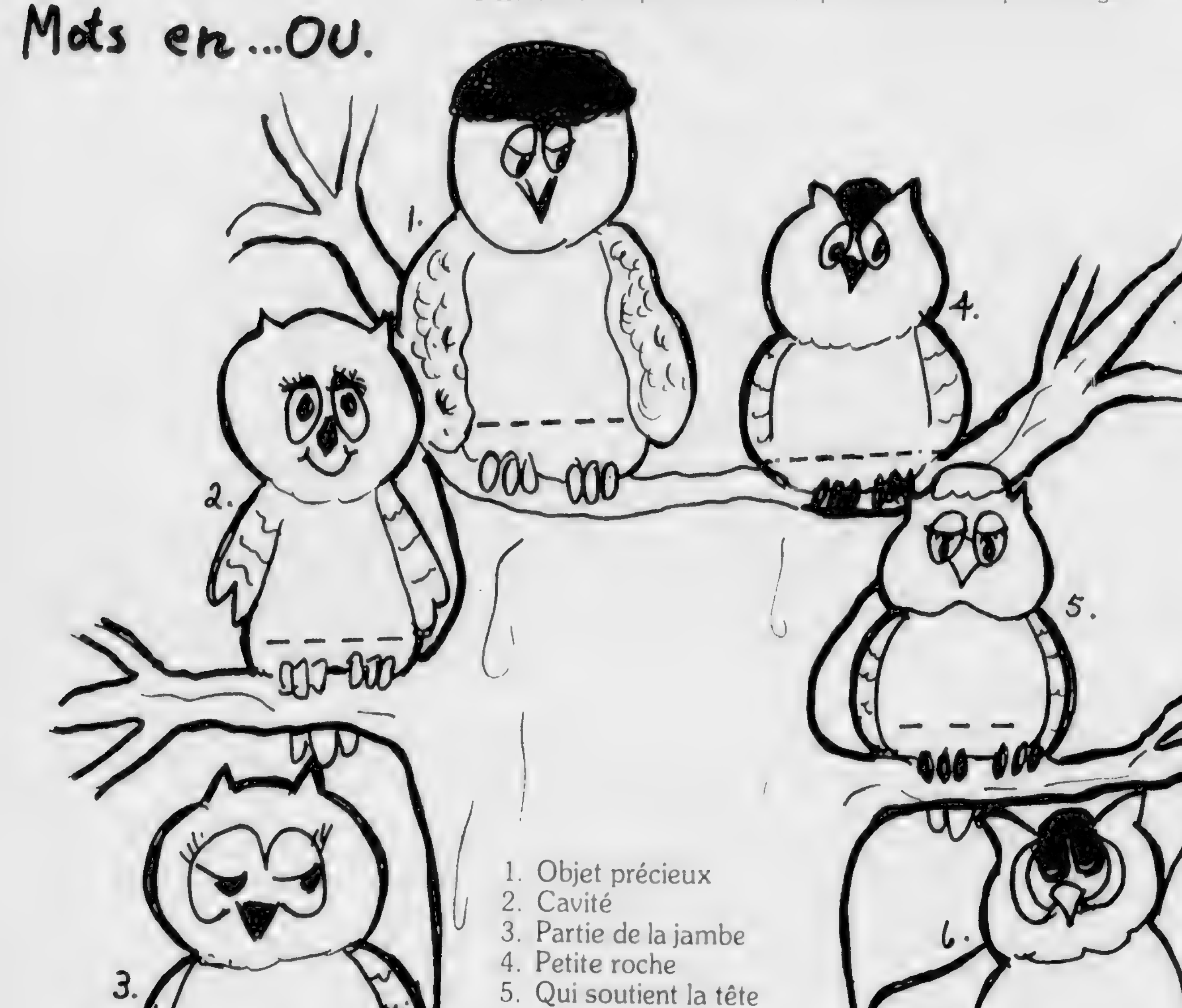
Il est de couleur brun et jaune.

Une autre famille de hibou c'est le harfang, un hibou du grand nord. Son plumage est blanc et très beau. Le harfang se choisit une partenaire qu'il garde toute sa vie. C'est un oiseau agressif et le froid ne lui fait pas peur puisqu'il vit dans les pays les plus près du pôle nord; Groëland, Norvêge et le nord de la Russie.

Comme tu as remarqué, le hibou a de magnifiques yeux adaptés à la vision de nuit, ce qui lui permet d'attraper des petits rongeurs qui rôdent à la noirceur. Mais ses yeux sont situés à l'avant de sa tête, contrairement à la plupart des oiseaux qui les ont sur les côtés de la tête, ce qui limite son champ visiuel.

Le hibou n'est pas bavard ni criard... Il émet un "ou....ou...." qu'en saison d'accouplement ou pour annoncer un orage. C'est sans doute pour cette raison qu'on dit du hibou qu'il est sage.

Mots en ...OU.



1. Objet précieux
2. Cavité
3. Partie de la jambe
4. Petite roche
5. Qui soutient la tête
6. Légume vert

Jour d'action de grâces

Seigneur je viens te dire aujourd'hui
Tout ce que mon coeur apprécit
Tu me donnes la vie,
Mes parents, l'école et mes amis,
La santé et la nourriture
Les richesses de la nature
Pour ma maison chaude, mes
vêtements et tous tes bienfaits
Mais surtout pour vivre dans la paix.

Merci

Mes amis m'écrivent...

30 juin 1983

Cher Bicolo,

Merci pour les beaux cadeaux que t[u] m'as donnés. Je vais jouer avec ma balle dans ma piscine avec ma soeur. Merci beaucoup!

Heather Pernis[...]
Saint-Adolphe, Manitob[a]

Bonjour Bicolo,

J'aime bien les beaux prix que tu m'as envoyés. C'est plaisant de participer aux concours!

Merci Bicolo.

Ton ami[e]

Joanne Hamilton

Cher Bicolo,

Merci pour la tente. Je vais m'en servir pendant les vacances. Le livre fu[t] une belle surprise.

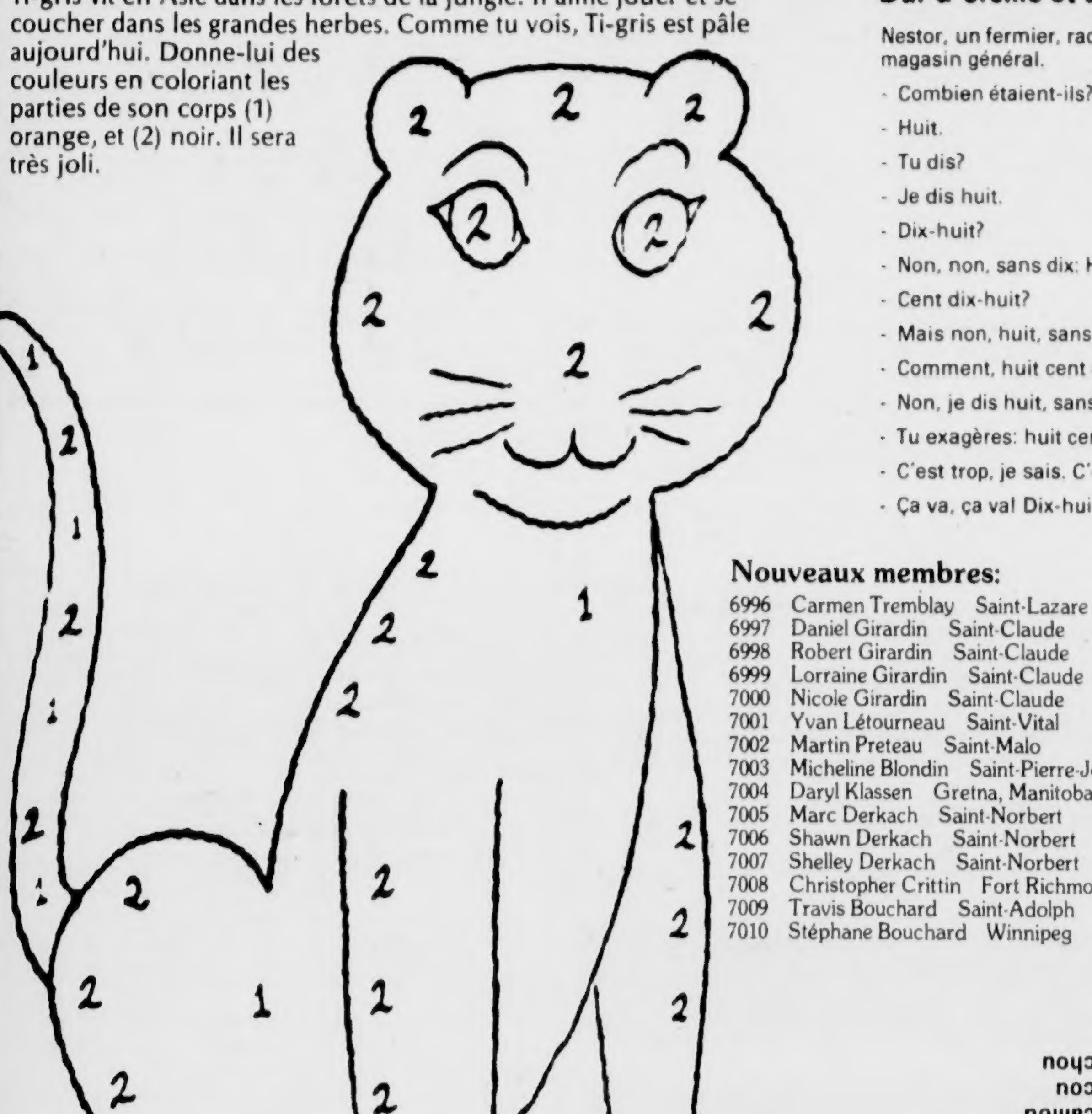
Bonnes vacances, Bicolo!

De ton ami[e]
Patricia Hamilto[n]
Lorette, Manitob[a]

À mon tour, je dis merci à mes amis qu[i] m'envoient des beaux dessins.

Ti-gris le Tigre

Ti-gris vit en Asie dans les forêts de la jungle. Il aime jouer et se coucher dans les grandes herbes. Comme tu vois, Ti-gris est pâle aujourd'hui. Donne-lui des couleurs en coloriant les parties de son corps (1) orange, et (2) noir. Il sera très joli.



Réponses:
Mots en "ou...ou...ou..."
bijou
trou
genou
caillou
cou
chou

Pour rire...

Dur d'oreille et de "comprenure"

Nestor, un fermier, raconte à son ami et voisin qu'il a été volé en revenant du magasin général.

- Combien étaient-ils? s'informe son voisin.
- Huit.
- Tu dis?
- Je dis huit.
- Dix-huit?
- Non, non, sans dix: HUIT!
- Cent dix-huit?
- Mais non, huit, sans dix!
- Comment, huit cent dix?
- Non, je dis huit, sans dix: HUIT!
- Tu exagères: huit cent dix-huit voleurs pour un seul homme!
- C'est trop, je sais. C'est pourquoi je dis: Huit, sans dix, HUIT...
- Ça va, ça va! Dix-huit cent dix-huit! Tu te paies ma tête ou tu ries de ma gueule, hein?

Membre gagnant
de la semaine
No 6551
André Champagne
10 ans
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

Nouveaux membres:

6996 Carmen Tremblay Saint-Lazare
6997 Daniel Girardin Saint-Claude
6998 Robert Girardin Saint-Claude
6999 Lorraine Girardin Saint-Claude
7000 Nicole Girardin Saint-Claude
7001 Yvan Létourneau Saint-Vital
7002 Martin Preteau Saint-Malo
7003 Micheline Blondin Saint-Pierre-Jolys
7004 Daryl Klassen Gretna, Manitoba
7005 Marc Derkach Saint-Norbert
7006 Shawn Derkach Saint-Norbert
7007 Shelley Derkach Saint-Norbert
7008 Christopher Crittin Fort Richmond
7009 Travis Bouchard Saint-Adolph
7010 Stéphane Bouchard Winnipeg

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

Code postal: .... **Âge:** ....

Saint-Norbert

On s'est rendu dans la Montagne

On s'en va emportant la semence, on revient avec les récoltes.

Ce sont les paroles que l'abbé Pierre Gagné adressait au 40 personnes qui montaient en autobus et les quelque dix autres en voiture, le 2 octobre, en destination de "la Montagne".

Cette excursion était organisée par le conseil de pastorale, dans le but de réaliser un pèlerinage de l'Année Sainte et de la Réconciliation. Le temps maussade et la pluie qui tombait n'ont pas réussi à gâcher l'ambiance de joie qui régnait.

Selon un décret du Vatican, et pour gagner l'indulgence de l'Année Sainte, il s'agit, entre autres, de visiter une ou des églises récemment construites et de faire offrande à une oeuvre de charité au choix.

En qualité de nouvelles églises, celles de Notre-Dame-de-Lourdes et de Somerset sont parmi les "Églises désignées" comme lieu de pèlerinage pour ce projet de l'Année Sainte.

Ce fut pour tous une occasion de visiter ces lieux qui font, à juste titre, la fierté des paroissiens de ces deux paroisses.

Jusqu'à date, le montant recueilli est de 115$. Lorsque toutes les enveloppes auront été remises à l'abbé Pierre, le total sera offert à la maison Colby.

Eugénie FERRÉ

Pourquoi cette vente

Une vente remue-ménage et pâtisseries, organisée par la Ligue féminine catholique, aura lieu le samedi 15 octobre.

C'est dans la salle Ritchot au 80, rue Saint-Pierre, de 13h00 à 16h00.

Les recettes de cette activité iront pour les oeuvres de charité de la Ligue, pour la catéchèse en paroisse et pour mettre sur pied une bibliothèque religieuse pour enfants d'âge préscolaire.

Lorette

Pour l'achat de nouveaux rideaux

Le Comité de parent invitent toutes les personnes intéressées à se procurer des épices, du chocolat, des fruits pour tartes, du beurre d'arachides et du fromage, le mardi 18 octobre dans le gymnase de l'école élémentaire.

Les portes seront ouvertes de 19h00 à 22h00. On vous demande de passer par les portes du côté est. Toute commande devrait être payée le soir même. Les profits de cette vente iront pour l'achat de nouveaux rideaux au gymnase.

Venez en grand nombre appuyer ce comité et votre école. Pour plus d'information: Murielle (au 3051), Denis (2474), Agathe (3087) ou Marcel (2852).

Lilliane LANSARD

Aubigny

Calendrier

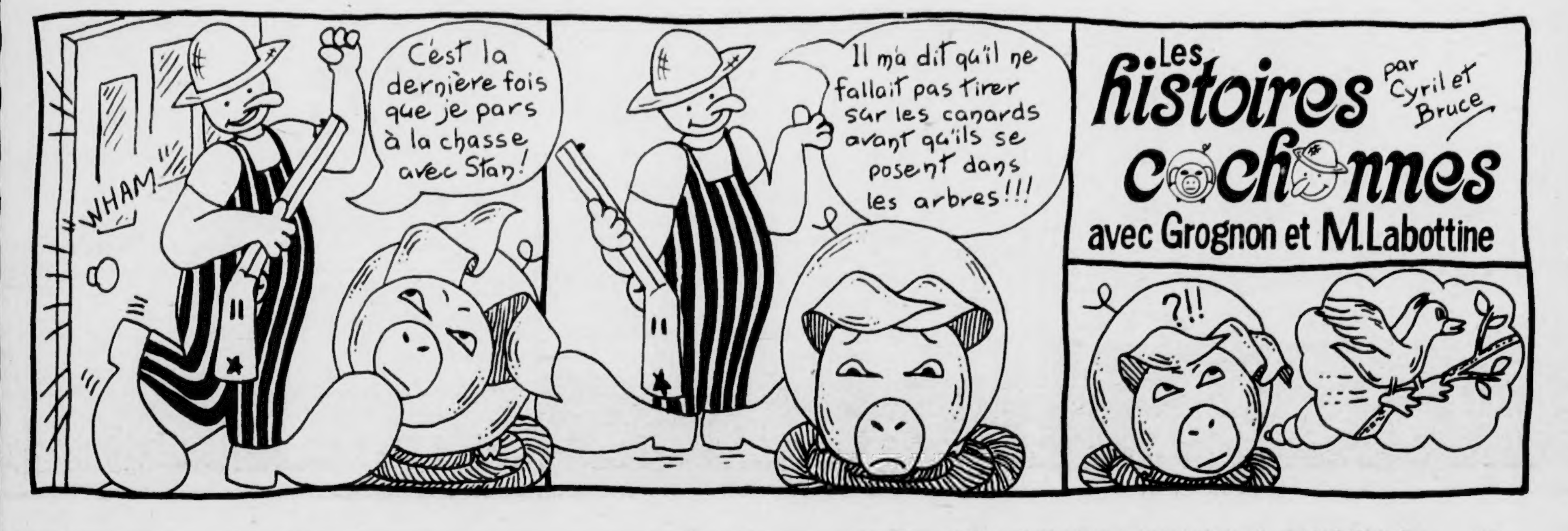
Le samedi 29 octobre, à la salle Normandin, il y aura une Danse Western. Mais contrairement à ce qui était la semaine dernière, il n'y a pas besoin de porter des costumes: l'habit western classique sera de mise: jeans et chapeau.

Le fameux souper paroissial

Qui ne connaît pas le souper paroissial de Lorette!

Un appel à tous les paroissiens environnants, ne manquez pas notre souper paroissial qui aura lieu le dimanche 9 octobre, de 12h00 à 18h00 à la salle paroissiale.

C'est une belle occasion de rencontrer vos parents et amis.



Ferme, pour l'élevage de volailles, à vendre

La "Farm Credit Corporation" offre à vendre les propriétés de ferme suivantes:

Située à 4 milles à l'est et 5¼ milles au sud de Brandon. PT. NE 29-9-18 W. 1st (Plan 1692); approx. 30 acres.

Sur la propriété sont situés les bâtiments suivants: maison entièrement moderne, 26' x 38' x 10', avec addition, attaché garage, et piscine en plein air.

Fermes, pour l'élevage de la volaille	
#1 ("frame & metal")	40' x 100' x 8'
Additions:	40' x 125' x 8'
	40' x 125' x 8'
avec, au centre, une pièce pour les oeufs ("centre egg room")	40' x 40' x 8'
#2 ("frame")	40' x 76' x 8'
#3 ("frame")	37½' x 165' x 7'
Addition:	37½' x 104' x 8'
avec une pièce pour les oeufs ("egg room")	20' x 37½' x 8'

Inspection des bâtiments par appointement seulement.

Les soumissions peuvent être envoyées au bureau régional de Winnipeg; date limite le 20 octobre 1983.

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque de 10% du prix d'achat. Pour la balance, un plan de financement est disponible par Farm Credit Corporation, prêt avec taux d'intérêt.

Tout arrangement pour un plan de financement doit être discuté en détail avec votre résidant consultant de crédit.

Ni la plus haute, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus d'informations, contactez:

Bureau régional
400 - 5, rue Donald
Winnipeg, Manitoba
R3L 2T4
Tél.: 949-4038
OU

Brandon Field Office
2e Étage, 136 - 11e Rue
Boite 788
Brandon, Manitoba
R7A 5Z8
Tél.: 727-4030



PARKS CANADA PARCS CANADA

Appels d'offres

No du contrat: 561/83-91

Plantation d'arbres et d'arbustes à l'entrée sud, Parc national Riding Mountain (Manitoba).

Le travail comprend la plantation d'arbres et d'arbustes à l'entrée sud, Parc national Riding Mountain (Manitoba).

Des soumissions cachetées devront porter le titre du projet et être adressées à:

L'administrateur des contrats
Parcs Canada
4e étage, 391, avenue York
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4B7

Les soumissions seront acceptées jusqu'à:

15h00, heure de Winnipeg
jeudi le 20 octobre 1983

téléphone: (204)949-6070
télex: 07 57 461

On peut se procurer les documents contractuels en s'adressant à:

L'administrateur des contrats
Parcs Canada
4e étage, 391, avenue York
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4B7

en envoyant un dépôt de 50$ par chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé lors de la réception, en bon état, des documents contractuels.

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés au bureau indiqué ci-dessus et au bureau de l'Association de construction à Winnipeg, la Brandon Builders Exchange auprès de Sanford Evans et Southam Building Reports à Winnipeg et au bureau du directeur du parc national Riding Mountain, Wasagaming (Manitoba).

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Transport Canada Air — Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet 2352-81-60

Construction d'une aérogare et travaux connexes à l'aéroport de Prince Albert, Prince Albert (Saskatchewan).

Date limite: le 20 octobre 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 50$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés à (aux) Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba) et de Régina, Saskatoon et Prince Albert (Saskatchewan).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur, Contrat de police et d'administration, Département des Travaux publics du Canada, pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, tél.: (403) 420-3213. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (MDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au bureaux du Département ci-dessous, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 037626 (360116) - pour les Services pénitentiels
Prince Albert, Saskatchewan
Pénitencié de la Saskatchewan
Modifications à la cuisine, le mess des officiers et le "Lounge Building"

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés à la Pièce 200, 2e Étage, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; Pièce 632, Harry Hays Building, 220 - 4e Avenue SE, Calgary Alberta; 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 201 Federal Building, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; ainsi qu'aux bureaux des Associations de construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta; Régina, Saskatoon et Prince Albert, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba.

Date de fermeture: le 27 octobre 1983

Dépôt: $50.00

DÉPÔT D'ENCHÈRE: Les sous-entrepreneurs pour les commerces électriques et mécaniques devront soumettre leur soumission à travers le "Bid Depository" situé au bureau de l'Association de construction au 3700, chemin Marquis, Prince Albert, Saskatchewan, pas plus tard que 14h00 (CST), le lundi 24 octobre 1983, selon les "Standard Rules of Practice for Bid Depositories (Federal Government Building Construction Projects)".

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

ABONNEZ VOUS À LA LIBERTÉ 247-4823

CN RAIL
AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-68-4" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. R.J. Gunson, directeur, achats et stocks, Canadian National, Box 244, Postal Station -"Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, 25 octobre 1983, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, du matériel de travaux suivants:

1 seulement	Godet de déversement No 1, marque inconnue, environ 2 v.c.	1 000 lb
1 seulement	Godet de déversement, No 431-52 de chargeuse à benne frontale, environ 3 v.c., livré avec attache hydraulique	2 000 lb
1 seulement	Citerne de forme circulaire, dia. 50", longueur 12 pi.	3 000 lb
1 seulement	Godet de déversement, No 2, marque inconnue, environ 4 v.c.	2 500 lb
1 seulement	Montant de potence, hauteur 12 pi., die. 18" No 3	2 000 lb
1 seulement	Chasse-neige, Anderson Engineering Co., modèle V4800, no série 4B11667	3 000 lb
1 seulement	Compresseur (d'air) CN-222, Leroi 105	4 000 lb
1 seulement	Grue roulante, chassis et moteur seulement, CN-R-709	10 000 lb
1 seulement	Chariot élévateur à fourche Yale	6 000 lb
1 seulement	Perceuse, CN WR-398, avec moteur Westinghouse 2 CV, 550 volts	600 lb
1 seulement	Façonneuse-raboteuse, No 5, avec moteur General Electric 5 CV, 550 volts	1 200 lb
1 seulement	Façonneuse-raboteuse, No 6, avec moteur électrique	800 lb
1 seulement	Grue Austin-Western, CN 216, complètement équipée	14 000 lb
1 seulement	Fourgon à bagages des Messageries (en bon état)	800 lb
1 seulement	Génératrice Lima, sans brosse, à courant alternatif, type MAC-P, No série A31932TJ, 120/140 volts, 3.5 KV	2 000 lb
1 seulement	Alternateur Stamford, Type C20A, No 87343.4, 12.5 KV, fabriqué par Newage Engineers Ltd. CN-063-69	2 000 lb
1 seulement	Génératrice Onan, CN-066-31, 15 KVA, type 17.5, RDJF-3R/9093B	
1 seulement	Alternateur Stamford, CN No 063-12, 18-75 KVA, type C20B, No 82060/15	2 500 lb
1 seulement	Pompe à grande capacité, de Construction Machinery Co., CN-944-33, avec moteur Wisconsin refroidi à l'air, modèle VE4, montée sur essieu à 2 roues	800 lb
1 seulement	Tracteur à remorquage Pettibone-/Mercury, modèle 460, CN no E002540	4 000 lb
1 seulement	Chaufferette hermétique, sans portes, avec socle et briques réfractaires	300 lb
6 seulement	Bacs galvanisés robustes, GSW, capacité 12¼ gal.	10 lb ch.
1 seulement	Camion-tracteur Caterpillar modèle D3261, avec convertisseur de couple hydraulique modèle 2L727	6 000 lb
1 seulement	Presse hydraulique Demcoor CN PM-464, C6875 P2, N 1304R4	
1 seulement	Presse hydraulique, CN PM-314	1 000 lb

TERMES DE LA VENTE: F.O.B. "tel quel". Le soumissionnaire choisi devra effectuer le règlement de la transaction en entier dès qu'il aura été avisé que sa soumission a été retenue et avant la prise de possession de son achat. Les machines doivent être enlevées au plus tard une semaine suivant la conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à J. L. May, Supervisor, Reclamation Plant, Transcona, Manitoba, Tél.: (204)224-6287, entre 7h45 et 15h30 du lundi au vendredi, pour fins d'inspection dudit matériel.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. R.J. Gunson
DIRECTEUR, ACHATS ET STOCKS.



233-6083

Fire & Safety Equipment Ltd.

ÉQUIPEMENTS de FEU et de SÉCURITÉ INDUSTRIEL

- Extincteurs - Détecteurs de fumée - Respirateurs
- Lampes de secours - Gants, etc...

Lundi au vendredi: 8h00 à 17h00 — 326, rue DesMeurons, Saint-Boniface

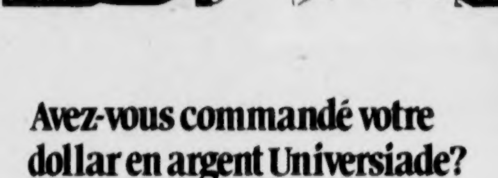
ABONNEZ-VOUS À

LA LIBERTÉ

247-4823

Les Jeux... c'est déjà fini! Gardez-en le souvenir!





Avez-vous commandé votre dollar en argent Universiade?

L'Universiade '83 est maintenant terminé, mais l'esprit des Jeux demeurera toujours présent. Le dollar en argent Universiade reste le témoignage de ce grand événement. C'est un souvenir précieux!

Offrez-le en cadeau!

Le dollar commémoratif confirme une fois de plus la haute maîtrise de l'art de la gravure par les artisans de la Monnaie royale canadienne. Le dessin, qui a été magnifiquement réalisé par Carola Tietz, une artiste canadienne, comporte trois niveaux de relief. Il montre un athlète et le logo de l'Universiade '83 dont le jeu de lignes symbolise les flamboyantes couleurs du ruban.

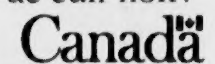
Le dollar est offert en deux finis:

Fini épreuve numismatique: le ruban et le champ sont brillants; l'athlète, l'oiseau, la feuille d'érable et l'inscription sont mats. La pièce est insérée dans une capsule et présentée dans un superbe écrin noir.

Fini brillant hors-circulation: avec champ et reliefs brillants. La pièce est protégée par une capsule transparente.

Offrez un ensemble épreuve numismatique en cadeau!

Cet ensemble de 7 pièces comprend le dollar en argent Universiade et les pièces d'un cent au dollar en nickel. Les pièces ont un fini épreuve numismatique, soit un champ brillant et le relief mat. Elles sont insérées dans une capsule et présentées dans un écrin de cuir noir.





Collectionnez-les!

Commencez à collectionner les dollars en argent du Canada. Le dollar Universiade est la 41e pièce d'une collection prestigieuse.

Vous pouvez obtenir de la Monnaie royale canadienne uniquement les pièces 1983.

Monnaie royale canadienne — Royal Canadian Mint

POSTEZ À: **Monnaie royale canadienne**
C.P. 454, Succursale A, Ottawa (Ontario), Canada K1N 8V5

Correspondance: Français ☐ Anglais ☐

Description	Quantité	Prix à l'unité en $ can.	Total
Ensemble épreuve numismatique		38,15$	
Ensemble spécimen		12,15$	
Ensemble hors-circulation		6,35$	
Dollar en argent, épreuve numismatique		16,15$	
Dollar en argent brillant hors-circulation		10,85$	
SOUS-TOTAL		$	
Taxe provinciale (dans les provinces où elle est applicable)*			
TOTAL		$	

*C.-B. 6%; Sask. 5%; Man. 6%; Ontario 7%; N.-É. 10%; N.-B. 8%; T.-N. 12%
N° d'exemption de taxe de vente

Avis important: La Monnaie royale canadienne (Monnaie) se réserve le droit de refuser ou de limiter les commandes et de changer ses prix sans préavis. La Monnaie ne prend pas à sa charge les droits qui pourraient être perçus sur les commandes à leur entrée dans un pays étranger.

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez la case appropriée)

☐ Vous trouverez ci-inclus un mandat ou un chèque visé payable à l'ordre de la Monnaie royale canadienne.

Veuillez porter à mon compte de:
☐ MasterCard ☐ Visa ☐ American Express

Mon numéro de carte de crédit — Date d'expiration M A

Signature

Le bon de commande doit être signé par le titulaire de la carte pour être valide.

Nom

Adresse

Ville

Province — Code postal

Tél.: Bureau — Résidence

Les commandes devront être reçues avant le 30 novembre 1983, le sceau de poste en faisant foi. Valide au Canada et aux États-Unis seulement.

0537

Ferme à vendre

La "Farm Credit Corporation" offre à vendre les propriétés de ferme suivantes:

SW 11-17-28 W. 1st	160 acres
NW 1-17-28 W. 1st (moins exceptions)	157 acres
SE 2-17-28 W. 1st (moins exceptions)	158 acres
NE 35-16-28 W. 1st	160 acres
Total des acres	635
Total des acres cultivables	530

Situé sur le SW 11-17-28 W 1st, est bon pour la construction de bâtiments de ferme inclus une moderne stalle gratuite pour ferme laitière.

Cette ferme peut être l'achat d'une laiterie intéressée, inclus troupeau de vaches laitières approximativement 42 vaches laitières, 44 animaux ("bred") et genisses, 20 veaux et 769 litres quota laitier journalier.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque de 10% du prix d'achat.

Les soumissions peuvent être envoyées au bureau régional de Winnipeg; date limite le 18 octobre 1983.

Les soumissions accompagnées d'un chèque de 10% du prix d'achat. Pour la balance, un plan de financement est disponible par Farm Credit Corporation, prêt avec taux d'intérêt.

Tout arrangement pour un plan de financement doit être discuté en détail avec votre résidant consultant de crédit.

Ni la plus haute, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptées.

Pour plus d'informations, consultez:

Bureau régional
400 - 5, rue Donald
Winnipeg, Manitoba
R3L 2T4
Tél.: 949-4038
OU

Brandon Field Office
2e Étage, 136 - 11e Rue
Boite 788
Brandon, Manitoba
R7A 5Z8

Une occasion manitobaine...

DIRECTION DE RESSOURCES ÉDUCATIVES FRANÇAISES

Ministère de l'éducation du Manitoba

Le DREF du Bureau de l'éducation française est à la recherche d'un Agent de production 3. Celui-ci (celle-ci) sera responsable de coordonner la production de nouveau matériel didactique en français et sera également appelé(e) à faire de l'implantation de nouveaux programmes dans la salle de classe. Il/elle devra promouvoir l'utilisation du matériel didactique audio-visuel du centre en organisant des ateliers, des recyclages, en faisant produire des pamphlets, etc. Il/elle assumera la supervision de l'équipe de production.

de 23 868,00$ à 28 785,00$

Numéro de concours: 275

Date de fermeture du concours: le 17 octobre 1983

Veuillez contacter Arsène Huberdeau pour de plus amples renseignements au 233-6474.

Toutes demandes devront être adressées à:
Arsène Huberdeau
Directeur
La Direction de ressources éducatives françaises
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

MANITOBA
Un employeur qui donne des chances égales.

ON DEMANDE

un(e) secrétaire-administratif(ve) à Saint-Boniface

Fonctions:
- assurer la réception
- recevoir et expédier le courrier
- tenue de livre
- et faire du travail général de bureau

Qualifications:
- bilingue (français et anglais)
- voiture nécessaire

Salaire:
- négociable suivant les qualifications
- de 11 000$ à 13 000$

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 octobre 1983 à:

La LIBERTÉ
Boite 2
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

DISCUTONS D'ARGENT!



La Banque fédérale de développement ne demande qu'à vous aider. Vous désirez prendre de l'expansion? Vous en êtes à l'étape critique où vous devez faire un grand pas en avant? Vous vous demandez si c'est le bon moment? Discutez-en avec nous: nous vous offrons des modalités de financement souples et des taux d'intérêt fixes ou variables. Notre aide peut prendre diverses formes: prêts à moyen ou à long terme, cautionnement ou participation au capital-actions.

Nous vous offrons aussi des services de consultation, de formation en gestion, et d'information sur les programmes d'aide gouvernementale. Venez en discuter avec des gens expérimentés.

944-9991 notre succursale de Winnipeg. Veuillez nous contacter à

Winkler/Altona
Mercredi, le 12 octobre **Wilf Kling**
Steinbach
Mardi, le 15 novembre **Joseph Lambert**
Selkirk
Mardi, le 22 novembre **Len Trotter**

programme de Subventions aux investissements des petites entreprises en vertu duquel, si vous êtes admissible, vous pourrez bénéficier d'une remise allant jusqu'à 4% sur

Quels que soient vos besoins, nous pouvons vous aider de bien des façons. Il vous suffit de nous donner un coup de fil. Pour obtenir un rendez-vous, appelez au



Banque fédérale de développement **Federal Business Development Bank**
101 - 386, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 3R6

Une banque à la mesure de vos ambitions

Canadä

COLLECTEZ UNE ENSEMBLE



Collectionnez vos coupons-bonis dès aujourd'hui

- **1 coupon-boni à l'achat de 30 à 60 litres d'essence**
- **2 coupons-bonis à l'achat de 61 litres et plus**
- **3 coupons-bonis vous donnent droit à une verre gratuit**

Les détaillants participants Petro-Canada vous offrent des coupons-bonis chaque fois que vous faites le plein chez eux jusqu'au 31 décembre 1983.

Vous pouvez échanger 3 coupons-bonis contre un magnifique gobelet de 12.5 onces, à motif de bison. Ces gobelets de verre, de production limitée, sont uniques et vous leur réserverez certainement une place de choix dans votre bar ou sur votre patio.

